

ACTIVITÉ, EMPLOI ET FORMATION DANS LE BÂTIMENT

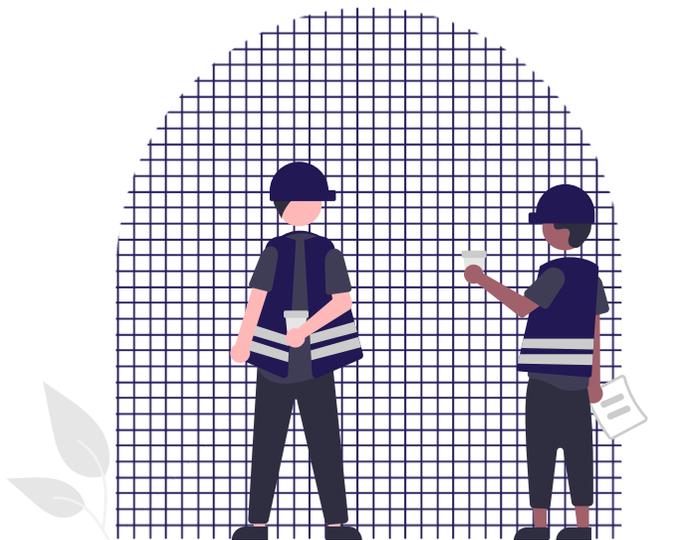
CENTRE-VAL DE LOIRE



ÉDITION DÉCEMBRE 2023



Observatoire
des métiers
du **BTP**



SOMMAIRE

1 AU CARREFOUR DE L'ACTIVITÉ, DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION : QUELS CONSTATS AUJOURD'HUI EN RÉGION ?

- 1.1 Quelles spécificités du tissu économique régional ?
- 1.2 Quel recours aux ressources disponibles ?
- 1.3 Caractéristiques de la formation initiale et continue aujourd'hui ?

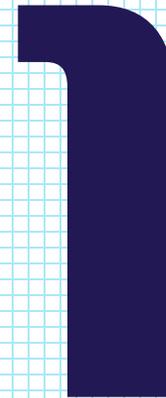
2 QUELLES TENDANCES POUR QUELS CONSTATS DEMAIN EN RÉGION ?

- 2.1 Des entreprises marquées par la crise...
- 2.2 ...par une modification de la structure de l'emploi
- 2.3 Formation initiale ... quelles tendances de fond ?

3 BAROMÈTRES PROSPECTIFS PAR DOMAINE DE MÉTIER ET FONCTION EN RÉGION

- 3.1 Métiers de la Maçonnerie Gros Œuvre
- 3.2 Métiers des Cloisons et Façades
- 3.3 Métiers du Toit et Ossature
- 3.4 Métiers de l'Aménagement Bois
- 3.5 Métiers de la Métallerie
- 3.6 Métiers de l'Électricité
- 3.7 Métiers des Fluides
- 3.8 Métiers du Sol

**AU CARREFOUR DE L'ACTIVITÉ, DE
L'EMPLOI ET DE LA FORMATION :
QUELS CONSTATS AUJOURD'HUI
EN RÉGION ?**



7 647

établissements employant au moins un salarié à fin 2022 dont

5 808

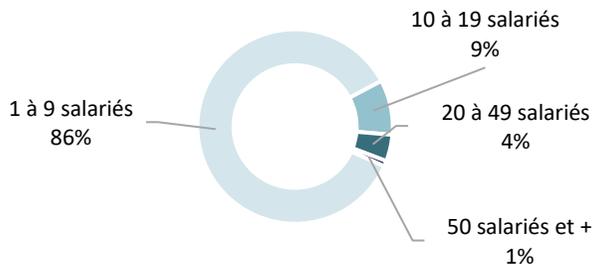
du second œuvre

14 711

établissements n'employant aucun salarié à fin 2022

Plus de 7 600 établissements employant au moins un salarié ont été recensés en Centre-Val de Loire. Parmi eux, la très grande majorité comporte un effectif entre 1 et 9 salariés. On dénombre plus de 14 700 établissements n'employant aucun salarié en région dans le Bâtiment (dont 83,4% dans le Second œuvre).

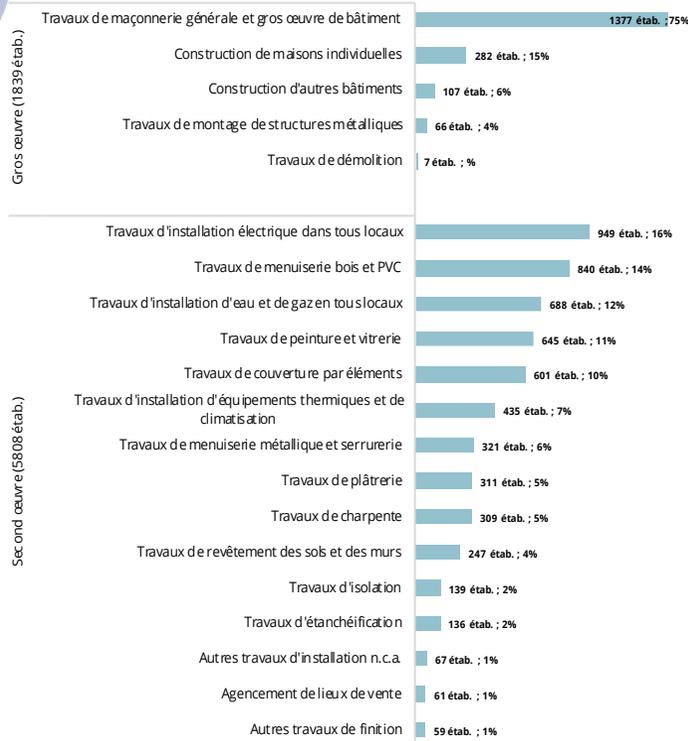
RÉPARTITION DES ÉTABLISSEMENTS EMPLOYANT AU MOINS UN SALARIÉ À FIN 2022 SELON LA TRANCHE D'EFFECTIF



Unité : nombre d'établissements - Source : ACOSS-URSSAF - Traitements Réseau des CERC

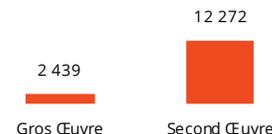
1.1 Quelles spécificités du tissu économique régional ? Concentration du tissu économique Bâtiment sur quelques domaines d'activité

RÉPARTITION DES ÉTABLISSEMENTS DU BÂTIMENT EMPLOYANT AU MOINS UN SALARIÉ À FIN 2022



Unité : Nombre d'établissements | Source : ACOSS-URSSAF - Traitements Réseau des CERC

NOMBRE D'ÉTABLISSEMENTS SANS SALARIÉ



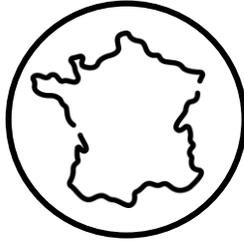
Unité : nombre d'établissements - Source : URSSAF-ACOSS, au 18/07/2023 - Traitements Réseau des CERC

Définitions

Établissements employant au moins un salarié à fin 2022, source URSSAF-ACOSS : établissements ayant déclaré de la masse salariale au quatrième trimestre 2022, même s'ils n'ont plus de salariés au 31 décembre 2022.

Établissements n'employant aucun salarié, source URSSAF-ACOSS : Regroupe les Travailleurs indépendants et Autoentrepreneurs recensés au 18/07/2023

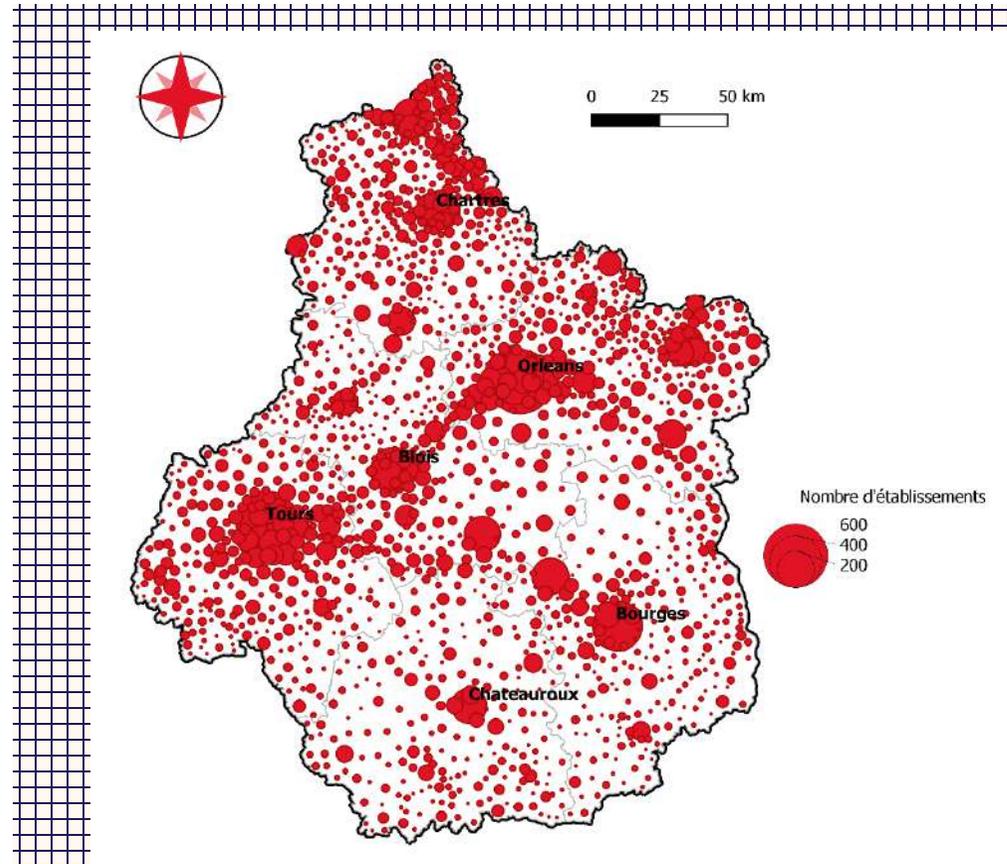
Polarisation du tissu économique autour des centres urbains



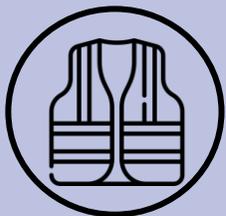
Nombre d'établissements du Bâtiment selon le secteur d'activité à fin 2022

Les établissements du Bâtiment se concentrent essentiellement autour des grandes agglomérations de la région et particulièrement le long de la Loire.

Par département, le poids des entreprises est plus élevé dans le Loiret (28%) et l'Indre-et-Loire (22%) tandis qu'il s'établit à 8% dans l'Indre.



Sources : INSEE (REE) – Traitements Réseau des CERC
Réalisation CERC Centre-Val de Loire
BD CARTO ©© IGN



RESSOURCE MOBILISÉE

47 510

salariés

14 711

non salariés

RESSOURCE MOBILISABLE

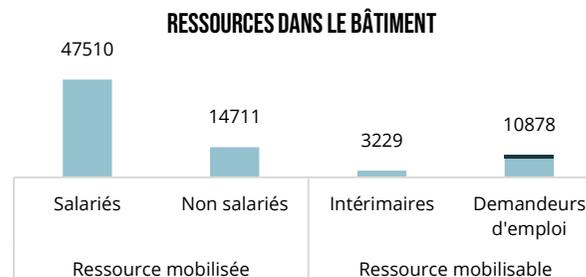
3 229

intérimaires

10 878

demandeurs d'emploi

1.2 Quel recours aux ressources disponibles ? Mobilisation des ressources : salariés, non salariés, intérimaires, demandeurs d'emploi



Unité : nombre de postes salariés 2022, de non salariés au 18/07/2023, d'intérimaires en ETP 2022, de demandeurs d'emploi en catégorie ABC 2022 - Sources : ACOSS, DARES, DREETS, Pôle Emploi - Traitements Réseau des CERC

En 2022, 47 510 salariés étaient employés dans une entreprise du Bâtiment en Centre-Val de Loire (+0,5% vs 2021 en prenant en compte les apprentis).

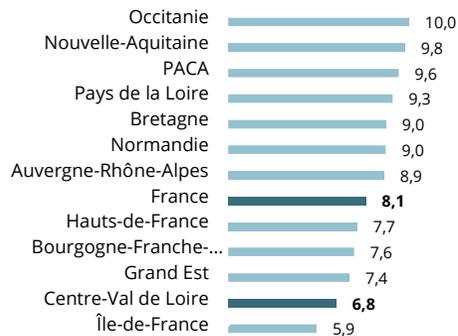
Parallèlement, 3 229 intérimaires viennent renforcer les effectifs du secteur (mesurés en ETP en moyenne sur l'année), soit une baisse de -1% sur un an des effectifs.

Le nombre de demandeurs d'emploi recensés sur la région comme recherchant un emploi de production lié au Bâtiment est estimé à 10 878 dont 1 652 pour l'encadrement B&TP. Ces derniers pourraient ainsi venir renforcer les effectifs sous réserve d'adéquation avec le besoin des entreprises.

En terme de structure de l'emploi, la région compte 6,8 intérimaires pour 100 salariés du Bâtiment, soit un recours aux intérimaires inférieur à son niveau d'il y a un an (7,5 en 2021) et à la moyenne nationale.

NOMBRE D'INTÉRIMAIRES POUR 100 SALARIÉS DU BÂTIMENT EN

2022



Unité : nombre de postes salariés, d'intérimaires en ETP
Source : ACOSS & DARES - Traitements Réseau des CERC

Définitions

Salariés (source ACOSS-URSSAF) : nombre de postes salariés des établissements ayant un code APE relevant du Bâtiment implantés dans la région au 31/12/2022, y compris apprentis, hors intérimaires, stagiaires, stagiaires de la formation professionnelle, salariés détachés.

Non salariés (source ACOSS-URSSAF) : nombre d'actifs inscrits à la Sécurité Sociale des indépendants ayant un code APE relevant du Bâtiment, source ACOSS-URSSAF.

Intérimaires (source DARES) : nombre moyen d'intérimaires en ETP (équivalent temps plein) employés dans les établissements du Bâtiment de la région au cours de l'année 2022.

Demandeurs d'emploi (source DREETS - Pôle Emploi) : demandeurs d'emploi en catégorie ABC domiciliés dans la région à fin 2022 et déclarant chercher comme métier principal un emploi de production Bâtiment ou d'encadrement B&TP.

RESSOURCE MOBILISÉE

Production

30 273 salariés

Techniciens et cadres

5 218 salariés

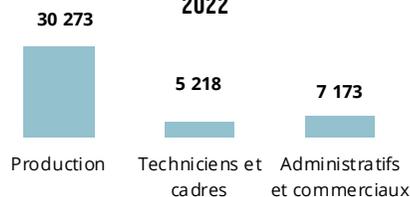
Administratifs et commerciaux

7 173 salariés

71 % des salariés du Bâtiment relèvent de la catégorie Production avec comme principaux groupes de métiers les maçons suivis des peintres, menuisiers, couvreurs et électriciens. Avec 12% du nombre de salariés, la catégorie Techniciens et cadres est fortement représentée par les techniciens. Viennent ensuite les conducteurs de travaux et les chefs de chantier.

EFFECTIF SALARIÉS RELEVANT DU BÂTIMENT EN

2022

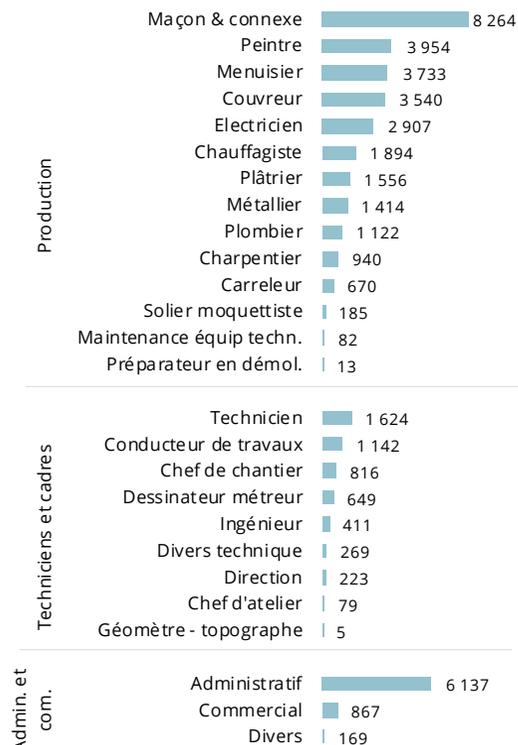


Unité: nombre de salariés - Source : UCF CIBTP au 15 mars 2022 - Traitements Réseau des CERC

1.2 Quel recours aux ressources disponibles ?

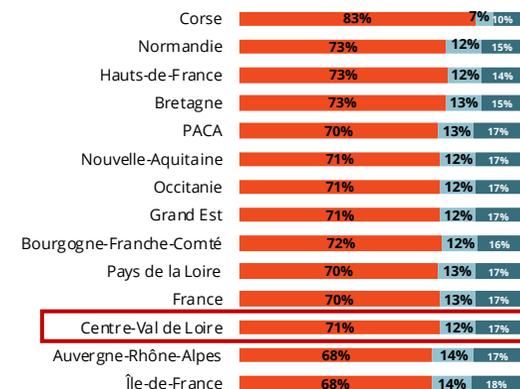
Concentration de l'effectif salariés dans quelques métiers

RÉPARTITION DES SALARIÉS RELEVANT DU BÂTIMENT



Unité: Nombre de salariés - Source : UCF CIBTP au 15 mars 2022 - Traitements Réseau des CERC

RÉPARTITION DE L'EFFECTIF SALARIÉS RELEVANT DU BÂTIMENT PAR RÉGION EN 2022



Unité: nombre de salariés - Source : UCF CIBTP au 15 mars 2022 - Traitements Réseau des CERC

Définitions

Salariés* de la production : salariés ayant un métier de production Bâtiment quelle que soit l'entreprise

Salariés* des fonctions techniques et de l'encadrement : salariés des entreprises du Bâtiment ayant un métier technique/d'encadrement

Salariés* commerciaux et administratifs : salariés des entreprises du Bâtiment ayant un métier commercial / administratif

La répartition par métier inclut la ventilation des salariés «Autres» (c'est-à-dire non référencés à l'UCF) dans chaque domaine de métier. Cette ventilation est faite proportionnellement au nombre de salariés dont le métier est connu et permet de mieux appréhender les effectifs en région.

* Y compris apprentis

Disparité du niveau de qualification selon les métiers

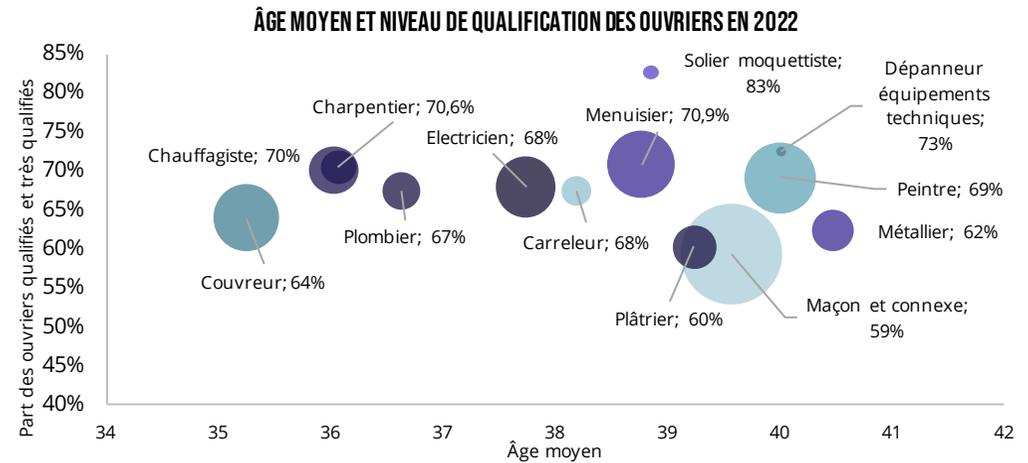


61,2%
d'ouvriers qualifiés
ou très qualifiés

La part des ouvriers qualifiés ou très qualifiés se situe au-dessus de la moyenne nationale (61% contre 56%).

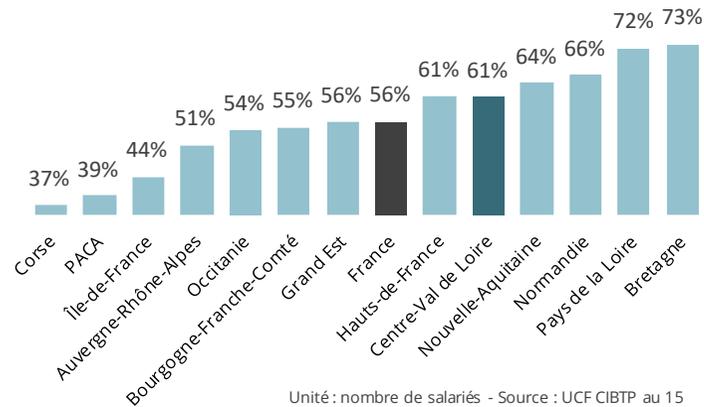
Les métiers avec la plus forte proportion d'ouvriers qualifiés et très qualifiés sont: Soliers moquettistes (83%) avec un âge moyen équivalent à 38,8 ans; puis les Dépanneurs équipements techniques avec 73% d'ouvriers qualifiés et un âge moyen de 40,0 ans, les Menuisiers (71%), les Charpentiers (71%) et les Chauffagistes (70%).

A l'inverse, le métier de Maçon et connexe ne possède que 59% d'ouvriers qualifiés et très qualifiés. Les couvreurs ont l'âge moyen le plus bas (35,2 ans).



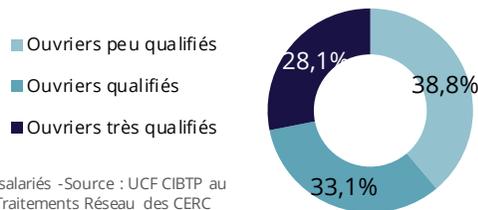
Unité : nombre de salariés - Source : UCF CIBTP au 15 mars 2022 - Traitements Réseau des CERC

PART DES OUVRIERS QUALIFIÉS ET TRÈS QUALIFIÉS DANS LE BÂTIMENT EN 2022



Unité : nombre de salariés - Source : UCF CIBTP au 15 mars 2022 - Traitements Réseau des CERC

RÉPARTITION DES OUVRIERS SELON LEUR QUALIFICATION EN 2022



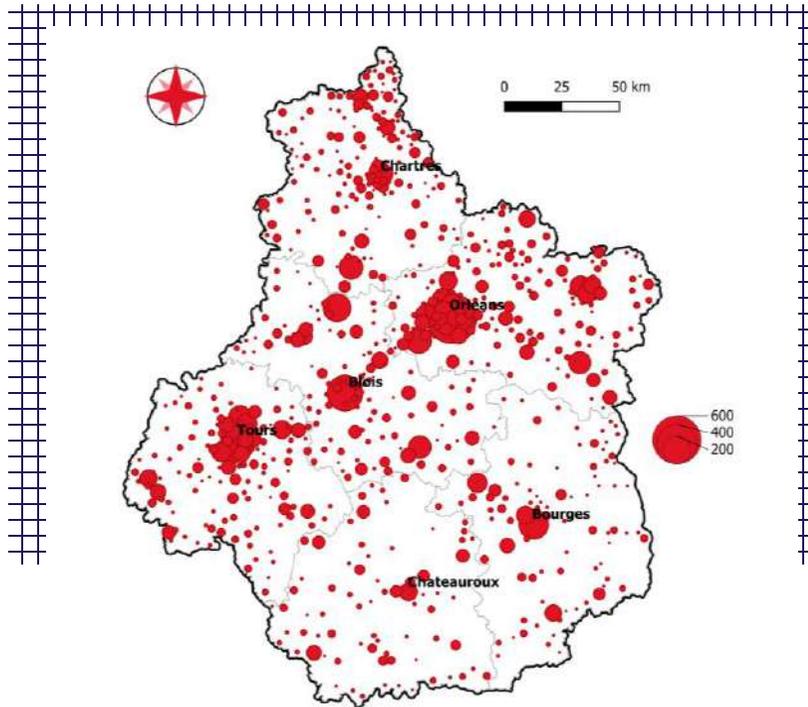
Unité : Nombre de salariés - Source : UCF CIBTP au 15 mars 2022 - Traitements Réseau des CERC

Définitions

Le niveau de qualification des ouvriers s'appuie sur le niveau, la position et le coefficient hiérarchique des ouvriers.

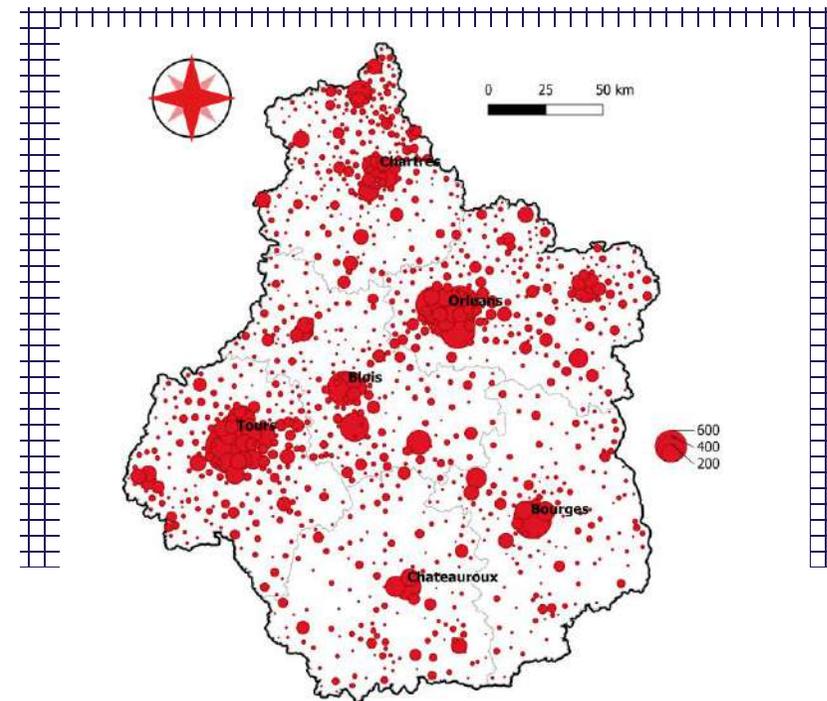
Polarisation du nombre de salariés sur certains territoires

NOMBRE DE SALARIÉS DU GROS ŒUVRE EN 2022



Source : ACOSS-URSSAF 2022 – Traitements Réseau des CERC – Localisation au lieu de travail
Réalisation CERC Centre-Val de Loire
BD CARTO ©© IGN

NOMBRE DE SALARIÉS DU SECOND ŒUVRE EN 2022



Source : ACOSS-URSSAF 2022 – Traitements Réseau des CERC – Localisation au lieu de travail
Réalisation CERC Centre-Val de Loire
BD CARTO ©© IGN

PRODUCTION BÂTIMENT

4 671 jeunes
dont
3 198 apprentis

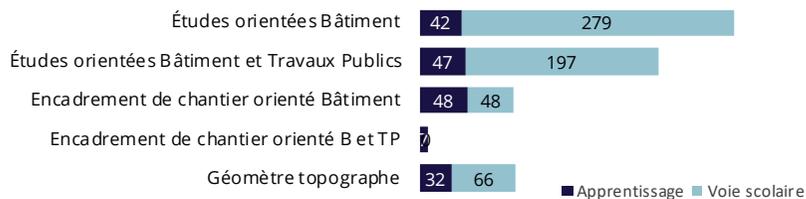
TECHNICIENS ET CADRES BTP

766 jeunes
dont
176 apprentis

5 437 jeunes sont inscrits en formation initiale à des métiers du Bâtiment ou des formations techniciens/cadres du BTP sur la région. Près de 86% d'entre eux se forment à un métier de la production. Les Plombiers-chauffagistes et les Menuisiers regroupent le plus grand nombre d'apprenants (1 658 jeunes).

Les jeunes dans les métiers Etudes orientées Bâtiment sont les plus nombreux dans les formations techniques et d'encadrement : 321 soit 42% des effectifs.

RÉPARTITION DES JEUNES EN FORMATION INITIALE SELON LE MÉTIER TECHNIQUE / D'ENCADREMENT BTP EN 2022-2023

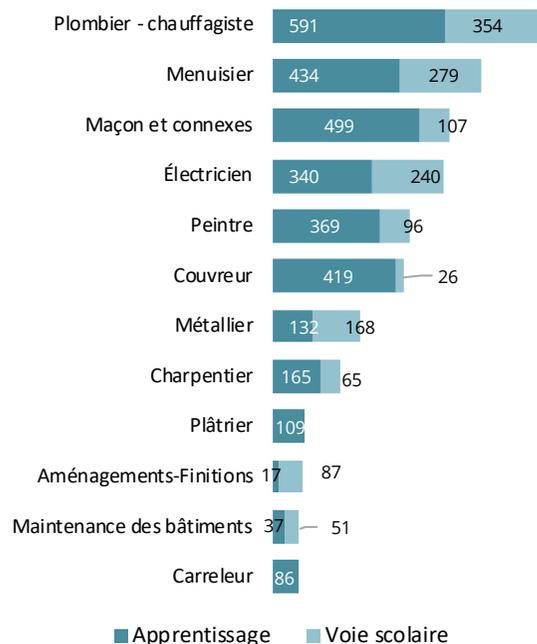


Unité : apprenants en formation initiale
Source : Ministère de l'Éducation nationale - Traitements Réseau des CERC

1.3 Caractéristiques de la formation initiale et continue aujourd'hui ?

Concentration des jeunes en formation initiale sur certains métiers

RÉPARTITION DES JEUNES EN FORMATION INITIALE SELON LE MÉTIER DE PRODUCTION BÂTIMENT EN 2022-2023



Unité : apprenants en formation initiale Source : Ministère de l'Éducation nationale - Traitements Réseau des CERC

JEUNES EN FORMATION INITIALE SUR LES MÉTIERS DE PRODUCTION DU BTP EN 2022-2023



Unité : apprenants en formation initiale - Source : Ministère de l'Éducation nationale - Traitements Réseau des CERC

Définitions

Sont comptabilisés les jeunes inscrits dans un établissement scolaire de la région en voie scolaire ou en apprentissage (CFA, lycées, compagnons, ...) dans une formation diplômante à un métier Bâtiment

Avertissement

Les jeunes inscrits en BTS ne sont pas comptabilisés pour la voie scolaire

Dans les métiers de production, 32% des formations conduisent à un diplôme de niveau 4 ou 5

RÉPARTITION DES JEUNES EN FORMATION INITIALE SELON LE NIVEAU DE DIPLOME ET LE TYPE DE DIPLOME EN 2022-2023

	Niveau 3			Niveau 4			Niveau 5		Total	
	CAP	MC	Autre	BAC PRO	BP	MC	Autre	BTS		Autre
Aménagements-Finitions			11	93						104
Carreleur	69		2		15					86
Charpentier	100		10	60	28			32		230
Couvreur	335	30	1	2	77					445
Électricien	430		4		55			91		580
Maçon et connexes	453		4	88	61					606
Maintenance des bâtiments	88									88
Menuisier	368		45	197	103					713
Métallier	199			72	29					300
Peintre	372		1		89	3				465
Plâtrier	88	7	2		12					109
Plombier - chauffagiste	552		9	254	83			47		945
Total métiers de la production	3 054	37	89	766	552	3		170		4 671
... répartition par niveau	Niveau 3 : 68%			Niveau 4 : 28%			Niveau 5 : 4%			
Études orientées Bâtiment				252			5	64		321
Études orientées Bâtiment et Travaux Publics				146				98		244
Encadrement de chantier orienté Bâtiment								96		96
Encadrement de chantier orienté BTP									7	7
Géomètre topographe				49				49		98
Total métiers techniques-encadrement				447			5	307	7	766
... répartition par niveau	Niveau 3 : 0%			Niveau 4 : 59%			Niveau 5 : 41%			

Unité : apprenants en formation initiale Source : Ministère de l'Éducation nationale - Traitements Réseau des CERC

Définitions

Sont comptabilisés les jeunes inscrits dans un établissement scolaire de la région en voie scolaire ou en apprentissage (CFA, lycées, compagnons, ...) dans une formation diplômante à un métier Bâtiment

Dans les métiers de production, 68% des formations se font par apprentissage

RÉPARTITION DES JEUNES EN FORMATION INITIALE SELON LE NIVEAU DE DIPLOME ET LE TYPE DE FORMATION EN 2022-2023

	Niveau 3		Niveau 4		Niveau 5		Total apprent.	Total voie scolaire	Part de l'apprent
	Apprent.	Voie scolaire	Apprent.	Voie scolaire	Apprent.	Voie scolaire			
Aménagements-Finitions	11		6	87			17	87	16%
Carreleur	71		15				86		100%
Charpentier	110		41	47	14	18	165	65	72%
Couvreur	340	26	79				419	26	94%
Électricien	240	194	55		45	46	340	240	59%
Maçon et connexes	409	48	90	59			499	107	82%
Maintenance des bâtiments	37	51					37	51	42%
Menuisier	311	102	123	177			434	279	61%
Métallier	86	113	46	55			132	168	44%
Peintre	277	96	92				369	96	79%
Plâtrier	97		12				109		100%
Plombier - chauffagiste	457	104	116	221	18	29	591	354	63%
Total métiers de la production	2 446	734	675	646	77	93	3 198	1 473	68%
Études orientées Bâtiment			7	250	35	29	42	279	13%
Études orientées Bâtiment et Travaux Publics				146	47	51	47	197	19%
Encadrement de chantier orienté Bâtiment					48	48	48	48	50%
Encadrement de chantier orienté BTP					7		7		100%
Géomètre topographe			5	44	27	22	32	66	33%
Total métiers techniques-encadrement			12	440	164	150	176	590	23%

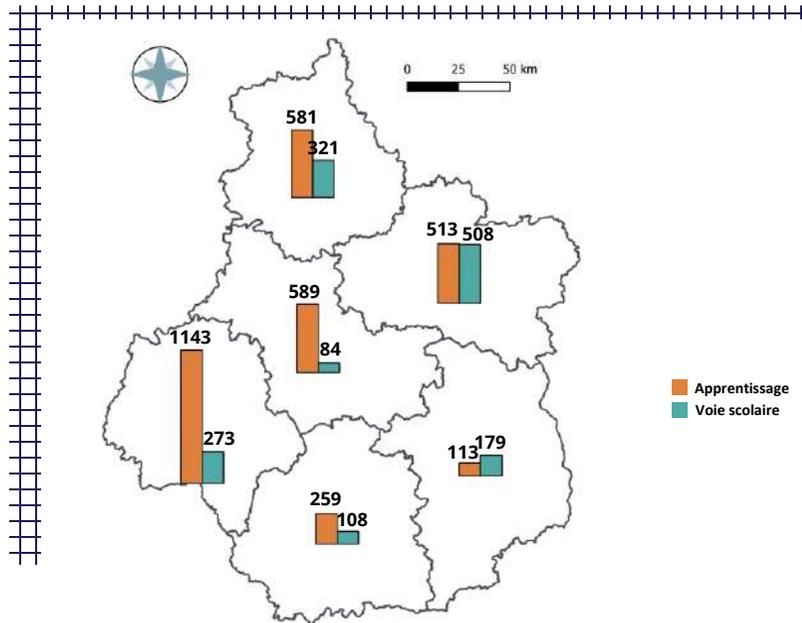
Définitions

Sont comptabilisés les jeunes inscrits dans un établissement scolaire de la région en voie scolaire ou en apprentissage (CFA, lycées, compagnons, ...) dans une formation diplômante à un métier Bâtiment

Unité : apprenants en formation initiale Source : Ministère de l'Éducation nationale - Traitements Réseau des CERC

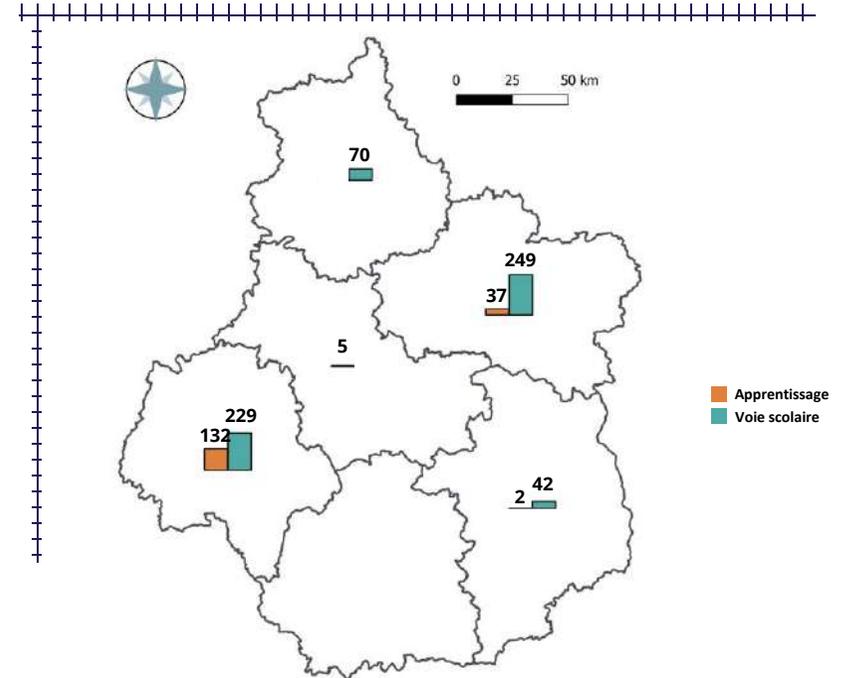
L'Indre-et-Loire et le Loiret concentrent 52% des jeunes en formation initiale sur les métiers de production

NOMBRE DE JEUNES EN FORMATION INITIALE SUR LES MÉTIERS DE LA PRODUCTION DU BÂTIMENT SELON LE MODE DE FORMATION EN 2022-2023



Sources : Ministère de l'Éducation nationale – Traitements Réseau des CERC
Réalisation CERC Centre-Val de Loire
BD CARTO © IGN

NOMBRE DE JEUNES EN FORMATION INITIALE SUR LES MÉTIERS TECHNIQUES ET D'ENCADREMENT DU BTP SELON LE MODE DE FORMATION EN 2022-2023



Sources : Ministère de l'Éducation nationale – Traitements Réseau des CERC
Réalisation CERC Centre-Val de Loire
BD CARTO © IGN

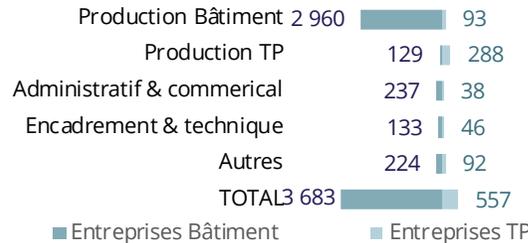
84% des jeunes en apprentissage dans les entreprises du Bâtiment se forment sur un métier de production

3 683

apprentis formés dans des entreprises du Bâtiment en 2022 quel que soit le métier préparé

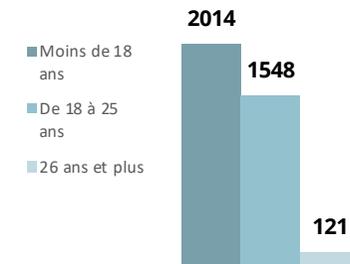
(métier de production Bâtiment ou Travaux Publics, assistant(e) de direction, marketing, comptabilité, etc.)

RÉPARTITION DES APPRENTIS PAR MÉTIER



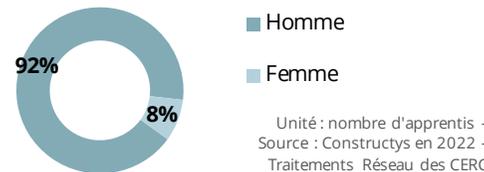
Unité : nombre d'apprentis - Source : Constructyts en 2022 - Traitements Réseau des CERC

RÉPARTITION DES APPRENTIS DES ENTREPRISES DU BÂTIMENT PAR ÂGE

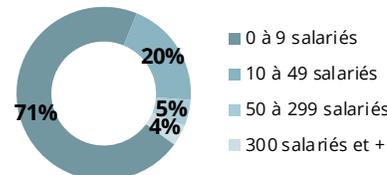


Unité : nombre d'apprentis - Source : Constructyts en 2022 - Traitements Réseau des CERC

RÉPARTITION DES APPRENTIS DES ENTREPRISES DU BÂTIMENT PAR GENRE

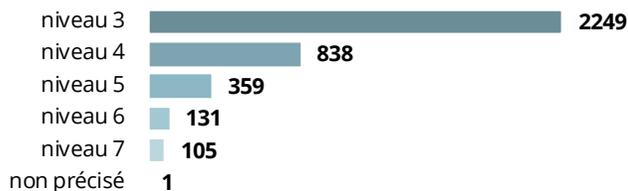


RÉPARTITION DES APPRENTIS DES ENTREPRISES DU BÂTIMENT PAR TAILLE DE L'ENTREPRISE



Les entreprises de Bâtiment emploient près de 3 700 apprentis issus des centres de formations en Centre-Val de Loire (+6,7% sur un an), dont 133 techniciens et 237 administratifs et commerciaux. Parallèlement, près de 3 090 apprentis formés dans une entreprise de Bâtiment, préparent un métier de production. Des apprentis d'une entreprise de Bâtiment peuvent préparer un métier relevant des Travaux publics et inversement. Aussi, 93 jeunes au minimum sont recrutés en apprentissage dans une entreprise de TP et se forment sur un métier de production Bâtiment.

RÉPARTITION DES APPRENTIS DES ENTREPRISES DU BÂTIMENT PAR NIVEAU



Unité : nombre d'apprentis - Source : Constructyts en 2022 - Traitements Réseau des CERC

Avertissement

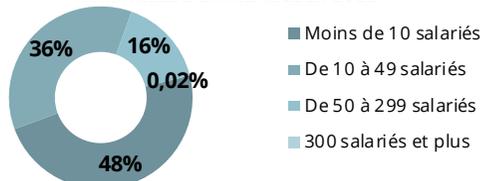
Le nombre d'apprentis analysé sur cette page correspond à l'ensemble des contrats d'apprentissage en cours au 31 décembre 2022. Jusqu'à présent, les chiffres portaient sur le nombre de contrats conclus dans l'année. Par conséquent, les résultats de cette année ne peuvent pas être comparés avec ceux des années précédentes.

9 175 salariés
en formation continue
dans le Bâtiment en 2022

161 contrats de
professionnalisation
aux métiers du Bâtiment en 2022

Avec près de 1100 stagiaires salariés (soit 12% des stagiaires dans le Bâtiment), la Maçonnerie et gros œuvre est le corps d'état le plus représenté, suivi par les Travaux d'installation électrique (1 019 stagiaires). 57% des contrats de professionnalisation se répartissent dans les entreprises qui comptent moins de 10 salariés.

RÉPARTITION DES SALARIÉS EN FORMATION CONTINUE DANS LE BÂTIMENT PAR TAILLE D'ENTREPRISE EN 2022

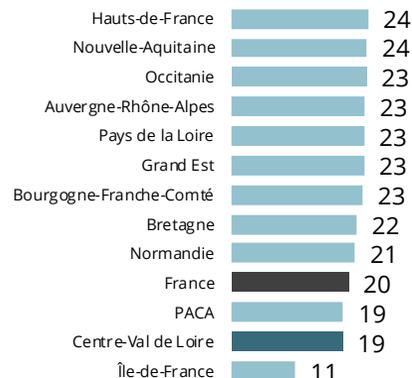


Unité : nombre de stagiaires - Source : Constructyts - Traitements Réseau des CERC

1.3 Caractéristiques de la formation initiale et continue aujourd'hui ?

Disparités du recours à la formation continue selon les corps d'état

NOMBRE DE SALARIÉS EN FORMATION CONTINUE DANS LE BÂTIMENT POUR 100 SALARIÉS EN 2022



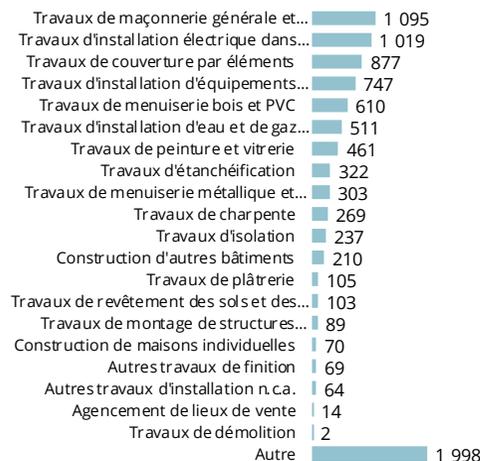
Unité : nombre de stagiaires / nombre de postes salariés, hors contrats de professionnalisation - Source : ACOSS & Constructyts - Traitements

RÉPARTITION DES CONTRATS DE PROFESSIONNALISATION AUX MÉTIERS BÂTIMENT PAR TAILLE D'ENTREPRISE EN 2022



Unité : nombre de contrats - Source : Constructyts - Traitements Réseau des CERC

RÉPARTITION DU NOMBRE DE SALARIÉS EN FORMATION CONTINUE DANS LE BÂTIMENT EN 2022 PAR ACTIVITÉ



Unité : Nombre de stagiaires - Source : Constructyts - Traitements Réseau des CERC

Définitions

Le nombre de salariés en formation continue correspond au nombre de salariés ayant demandé un financement à l'OPCO de la Construction et ayant suivi une formation continue au cours de l'année.

Un salarié ayant suivi deux formations au cours de l'année est comptabilisé deux fois. Ne sont pas pris en compte les demandeurs d'emploi, sauf pour les cas particuliers des stagiaires en POE et en CSP.

L'affectation d'un stagiaire à une région correspond au positionnement géographique de l'entreprise du demandeur de la formation. Si cette information n'est pas disponible, la région dans laquelle le conseiller Constructyts Régional a traité le dossier de demande de prise en charge fait foi.

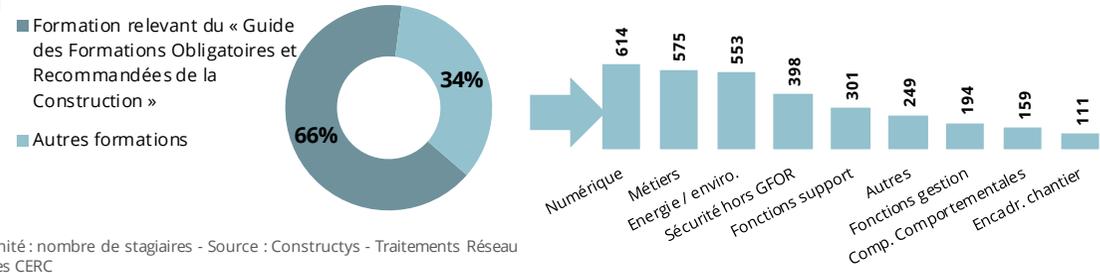
Avertissement

Les données analysées sur cette page ne représentent pas l'intégralité de l'effort de formation des entreprises car elles ne prennent pas en compte les formations réalisées hors financement de l'OPCO de la Construction (entreprises de 50 salariés et plus qui s'autofinancent sur leur plan de développement des compétences, formation sur chantier par les fournisseurs, etc.)

La formation continue en 2022

66% des salariés en formation continue en 2022 suivent une formation relevant du « Guide des Formations Obligatoires et Recommandées de la Construction »

RÉPARTITION DU NOMBRE DE SALARIÉS EN FORMATION CONTINUE DANS LE BÂTIMENT EN 2022 PAR DOMAINE DE FORMATION



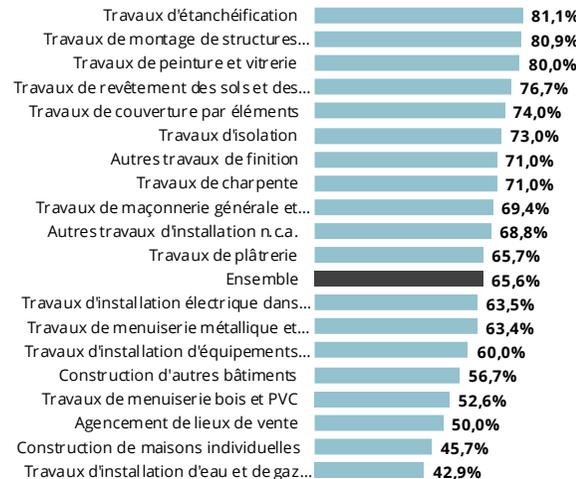
Unité : nombre de stagiaires - Source : Constructyts - Traitements Réseau des CERC

Unité : Nombre de stagiaires - Source : Constructyts - Traitements Réseau des CERC

Plus de 3 150 stagiaires salariés ont suivi une formation du guide des formations obligatoires et recommandées dans la construction en 2022.

C'est dans les travaux d'étanchéification que la part des stagiaires ayant suivi ces formations est la plus importante avec plus de 8 salariés sur 10 concernés contre un peu plus de 6 salariés sur 10 pour la moyenne tous métiers confondus.

PART DES SALARIÉS EN FORMATION CONTINUE AYANT SUIVI UNE FORMATION DU GUIDE DES FORMATIONS OBLIGATOIRES ET RECOMMANDÉES DE LA CONSTRUCTION EN 2022 PAR ACTIVITÉ*



Unité : nombre de stagiaires - Source : Constructyts - Traitements Réseau des CERC
*hors activité de Démolition (effectif faible)

Définitions

Le nombre de salariés en formation continue correspond au nombre de salariés ayant demandé un financement à l'OPCO de la Construction et ayant suivi une formation continue au cours de l'année.

Un salarié ayant suivi deux formations au cours de l'année est comptabilisé deux fois. Ne sont pas pris en compte les demandeurs d'emploi, sauf pour les cas particuliers des stagiaires en POE et en CSP.

L'affectation d'un stagiaire à une région correspond au positionnement géographique de l'entreprise du demandeur de la formation. Si cette information n'est pas disponible, la région dans laquelle le conseiller Constructyts Régional a traité le dossier de demande de prise en charge fait foi.

GFOR : Guide des formations obligatoires et recommandées de la Construction

Avertissement

Les données analysées sur cette page ne représentent pas l'intégralité de l'effort de formation des entreprises car elles ne prennent pas en compte les formations réalisées hors financement de l'OPCO de la Construction (entreprises de 50 salariés et plus qui s'autofinancent sur leur plan de développement des compétences, formation sur chantier par les fournisseurs, etc.)

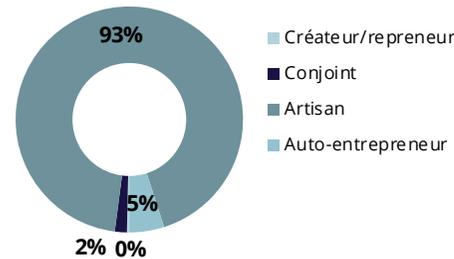
La formation continue des travailleurs non-salariés

586 formations de
travailleurs non-salariés
du Bâtiment 2022

11 864 heures de formation

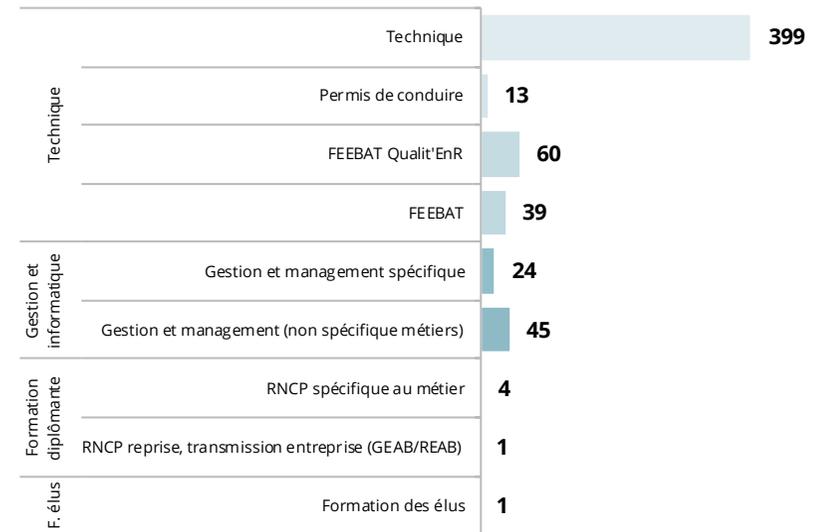
Plus de 580 stagiaires non-salariés ont suivi une formation dans la construction en 2022 pour un total de 11 864 heures de formation. C'est dans les formations liées à la « Technique » que la part des stagiaires ayant suivi ces formations est la plus importante avec près de 7 stagiaires sur 10 concernés.

RÉPARTITION DES NON SALARIÉS EN FORMATION PAR STATUT



Unité : nombre de stagiaires - Source : FAFCEA - Traitements Réseau des CERC

RÉPARTITION DES NON SALARIÉS EN FORMATION PAR THÈME DE LA FORMATION



Unité : nombre de stagiaires - Source : FAFCEA - Traitements Réseau des CERC

Définition

Nombre de travailleurs non-salariés relevant du secteur « Bâtiment » ayant reçu un financement en 2022 pour le suivi d'une formation.

**QUELLES TENDANCES POUR
QUELS CONSTATS DEMAIN
EN RÉGION ?**



2

Reprise de l'activité bâtiment après la crise sanitaire

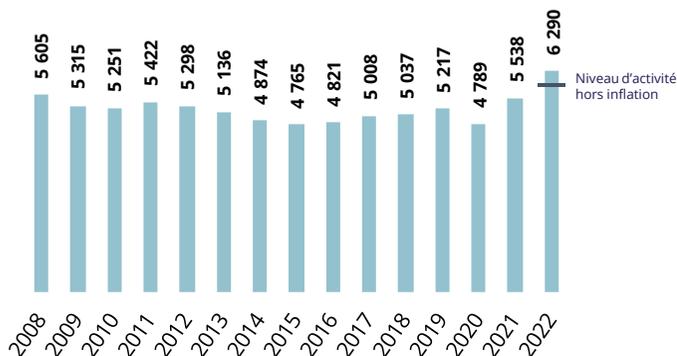
6 290 M€

Chiffre d'affaires Bâtiment
2022

+6,9%

Evolution en volume d'activité
2022/2021

EVOLUTION DU CHIFFRE D'AFFAIRES BÂTIMENT



Unité : M€ / Source : Réseau des CERC

Choix du scénario cible

Le scénario retenu correspond à une stabilité de la productivité sur la période 2022-2028. L'impact de l'inflation sur l'activité a été neutralisé afin de réaliser des hypothèses sur le volume d'activité à horizon 2028. Enfin on retient l'hypothèse d'1 salarié sur 15 quittant définitivement le secteur (hors départ à la retraite).

Hypothèse: Après une activité conséquente sur 2022, celle-ci devrait diminuer sur 2023 dans le Bâtiment avec un niveau de production plus faible à l'exception du champ de la rénovation en légère hausse. L'activité devrait connaître ensuite un retrait significatif dans la construction neuve sur 2024 et de façon plus modérée sur 2025 avant d'observer une hausse régulière mais mesurée jusqu'en 2028. Le niveau d'activité obtenu devrait se rapprocher de celui de 2022 au global grâce notamment à un niveau d'activité dans l'entretien-rénovation légèrement positif chaque année.

Hypothèse A : On considère que les parts du personnel d'encadrement, du personnel administratif et du personnel ouvrier vont rester stables sur la période.

Hypothèse B : On considère la même répartition dans les métiers de la production que celle observée en 2022.

Hypothèse C : On applique le même taux de départ, pour les départs à la retraite des salariés et des non salariés.

-3 102
emplois salariés
dans le Bâtiment entre 2012 et 2022

-2 586
dans le Gros Œuvre

-516
dans le Second Œuvre

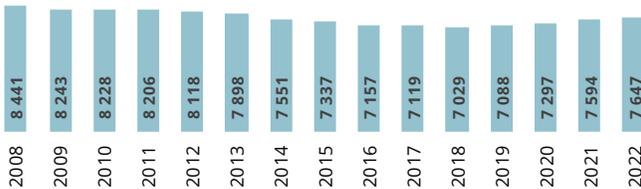
-471
Établissement employant au moins un salarié
dans le Bâtiment entre 2012 et 2022

EVOLUTION DE L'EFFECTIF SALARIÉS



Unité : nombre de postes salariés
Source : ACOSS-URSSAF - Traitements Réseau des CERC

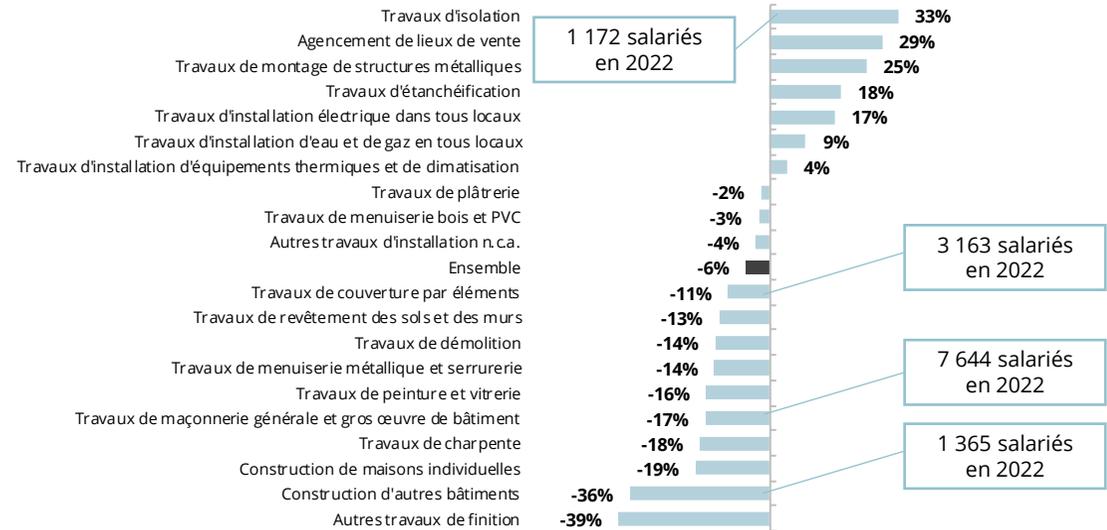
EVOLUTION DU NOMBRE D'ÉTABLISSEMENTS EMPLOYEURS DANS LE BÂTIMENT



Unité : nombre d'établissements employant au moins un salarié
Source : ACOSS-URSSAF - Traitements Réseau des CERC

2.2 ... par une modification de la structure de l'emploi Reprise de l'emploi salarié après la crise

EVOLUTION DE L'EFFECTIF SALARIÉS DU BÂTIMENT PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ ENTRE 2012 ET 2022



Unité : Nombre de postes salariés - Source : ACOSS-URSSAF - Traitements Réseau des CERC

EVOLUTION DE LA RÉPARTITION DES SALARIÉS PAR TAILLE D'ÉTABLISSEMENT DANS LE BÂTIMENT



Unité : nombre de salariés - Source : ACOSS-URSSAF - Traitements Réseau des CERC

Définitions

Établissements employant au moins un salarié, source ACOSS-URSSAF : établissements ayant déclaré de la masse salariale au quatrième trimestre, même s'ils n'ont plus de salarié au 31/12.

Salariés (source ACOSS-URSSAF) : nombre de postes salariés des établissements ayant un code APE relevant du Bâtiment implantés dans la région au 31/12/2022, y compris apprentis, hors intérimaires, stagiaires, stagiaires de la formation professionnelle, salariés détachés

Impact en emploi

Impact en emploi à 5 ans

À partir des scénarios établis précédemment et du nombre de départs estimé (retraites ou sorties définitives), le besoin annuel en ressources est estimé à **1 259** personnes en Centre-Val de Loire dans les métiers de production Bâtiment.

Plus de **70%** de ce besoin est uniquement dû au remplacement de départs en retraite.

**Besoin annuel
en ressources
2022-2028**

1 259

Domaines de métiers et fonctions	Besoin annuel en ressources	Evolution moy. Annuelle 2023-2028	
Métiers de la maçonnerie - gros œuvre	348	3,0%	▲
Métiers de la métallerie	70	3,8%	▲
Métiers de l'aménagement bois	159	2,7%	▲
Métiers de l'électricité	134	2,4%	▲
Métiers des cloisons et façades	281	2,9%	▲
Métiers des fluides	89	1,8%	▲
Métiers du sol	40	2,5%	▲
Métiers du toit et ossature	137	2,1%	▲

Evolution 2022-2018

+7,8%
ouvriers

+14,7%
ETAM

+12,4%
Cadres (IAC)

Par rapport à 2018, les métiers ouvriers ont vu progresser de près de 8% leurs effectifs salariés. La plus forte hausse sur la période 2018-2022 concerne les ETAM avec +14,7%. Viennent ensuite les Cadres (IAC) avec une hausse de +12,4%.

Sévère contraction de l'emploi salarié durant la crise

EVOLUTION DES SALARIÉS BÂTIMENT SELON LE STATUT

	2022	Evol. 2022/2018	
Ouvriers	30 248	+7,8%	▲
ETAM	9 619	+14,7%	▲
Cadres (IAC)	2 762	+12,4%	▲
Ensemble	42 629	+9,6%	▲

Unité : nombre de salariés - Source : UCF CIBTP aux 15 mars 2018 et 2022 - Traitements Réseau des CERC

Nette modification de la pyramide des âges des salariés

Age moyen des salariés en 2022

38,2 ans
production

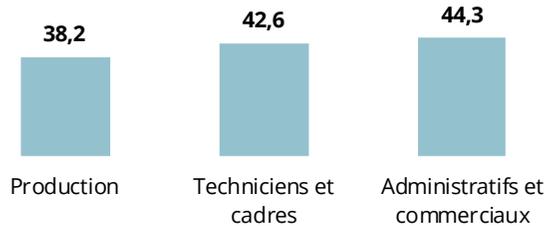
42,6 ans
techniciens et cadres

44,3 ans
administratifs et commerciaux

On observe une modification significative de la pyramide des âges sur certaines tranches d'âge par rapport à 2018. En effet les moins de 25 ans ont progressé sur cette période quel que soit le type de salariés. C'est également le cas de la tranche d'âge des 55-59 ans et 60 ans et plus mais de manière moins franche.

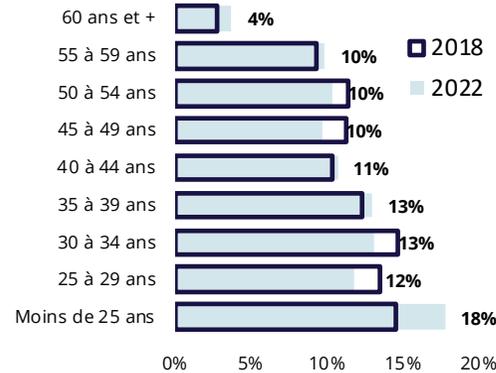
A l'inverse, la tranche des 45-49 ans a fortement diminué pour tous les salariés. On observe également un creux au niveau des effectifs dont l'âge se situe entre 25 et 34 ans notamment dans la production.

ÂGE MOYEN DES SALARIÉS RELEVANT DU BÂTIMENT



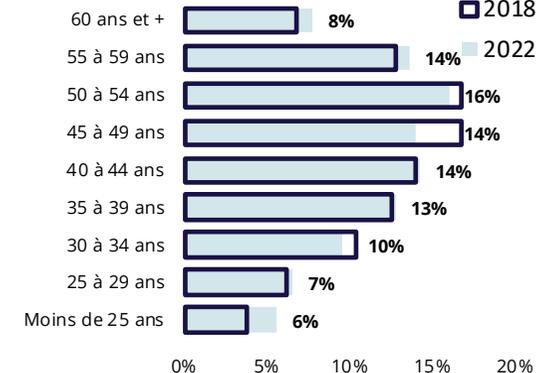
Unité : nombre de salariés - Source : UCF CIBTP au 15 mars 2022 - Traitements Réseau des CERC

PYRAMIDE DES ÂGES DES SALARIÉS DE LA PRODUCTION EN 2018 ET 2022



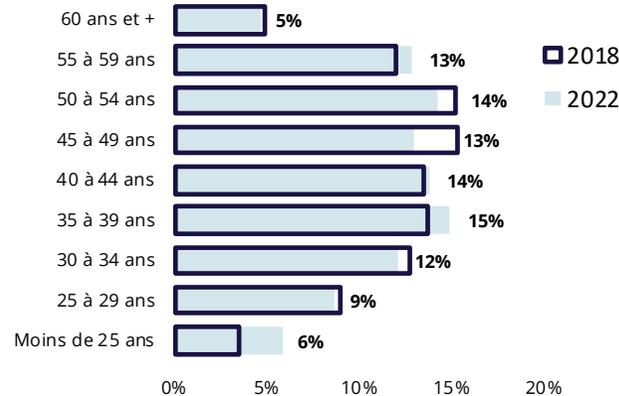
Unité : nombre de salariés - Source : UCF CIBTP aux 15 mars 2018 et 2022 - Traitements Réseau des CERC

PYRAMIDE DES ÂGES DES SALARIÉS ADMINISTRATIFS ET COMMERCIAUX EN 2018 ET 2022



Unité : nombre de salariés - Source : UCF CIBTP aux 15 mars 2018 et 2022 - Traitements Réseau des CERC

PYRAMIDE DES ÂGES DES SALARIÉS DES FONCTIONS TECHNIQUES ET DE L'ENCADREMENT EN 2018 ET 2022



Unité : nombre de salariés - Source : UCF CIBTP aux 15 mars 2018 et 2022 - Traitements Réseau des CERC

Définitions

Salariés* de la production : salariés ayant un métier de production Bâtiment quelle que soit l'entreprise

Salariés* des fonctions techniques et de l'encadrement : salariés des entreprises du Bâtiment ayant un métier technique/d'encadrement

Salariés* commerciaux et administratifs : salariés des entreprises du Bâtiment ayant un métier commercial/administratif

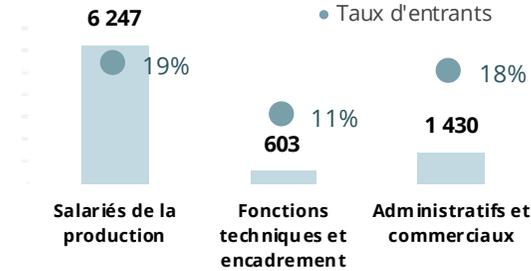
* Y compris apprentis

Des taux d'entrants disparates selon les métiers

Taux d'entrants 2022

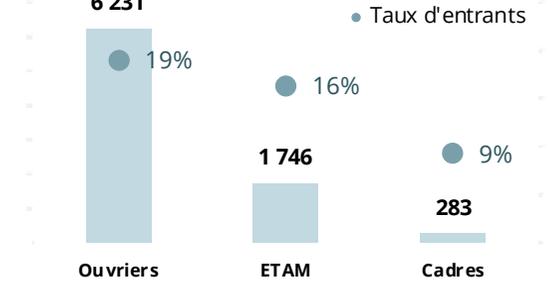


EFFECTIF SALARIÉ ENTRANT DANS LE BÂTIMENT EN 2022



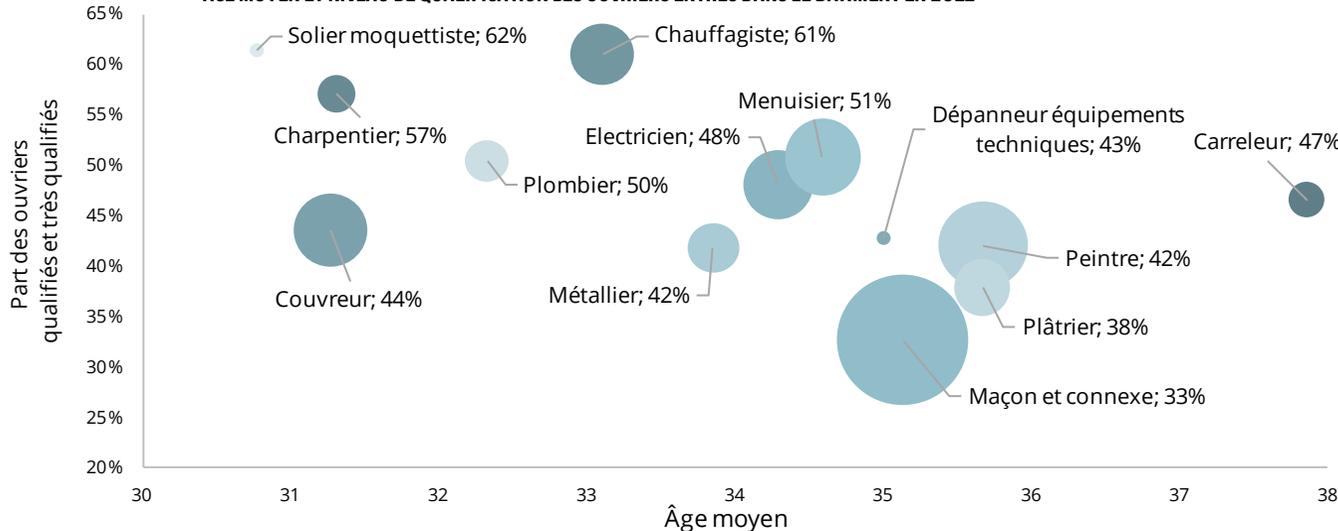
Unité : nombre de salariés - Source : UCF CIBTP au 15 mars 2022 - Traitements Réseau des CERC

EFFECTIF SALARIÉ ENTRANT DANS LE BÂTIMENT EN 2022



Unité : nombre de salariés - Source : UCF CIBTP au 15 mars 2022 - Traitements Réseau des CERC

ÂGE MOYEN ET NIVEAU DE QUALIFICATION DES OUVRIERS ENTRÉS DANS LE BÂTIMENT EN 2022



Unité : nombre de salariés - Source : UCF CIBTP au 15 mars 2022 - Traitements Réseau des CERC

Définition

Taux d'entrants 2021 = nombre de salariés* entrés en 2022 rapporté au nombre de salariés* en poste au 15 mars 2022

* Hors apprentis

Zoom sur les premiers entrants dans le Bâtiment en 2022

Taux de CDI des premiers entrants 2022

64,6%

Production

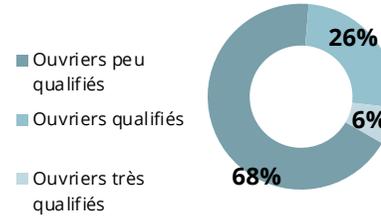
85,8%

Techniciens et cadres

69,8%

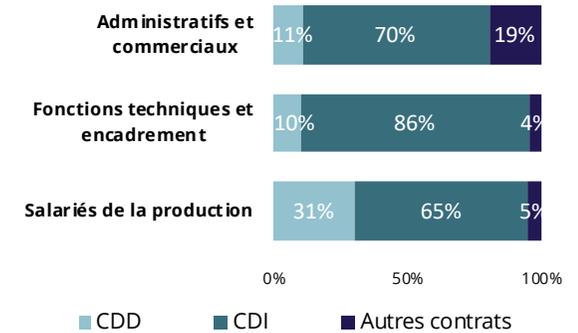
Administratifs et commerciaux

RÉPARTITION DES OUVRIERS PREMIERS ENTRANTS DANS LE BÂTIMENT EN 2022 SELON LEUR QUALIFICATION



Unité : Nombre de salariés - Source : UCF CIBTP au 15 mars 2022 - Traitements Réseau des CERC

RÉPARTITION DES SALARIÉS PREMIERS ENTRANTS DANS LE BÂTIMENT EN 2022 SELON LE CONTRAT

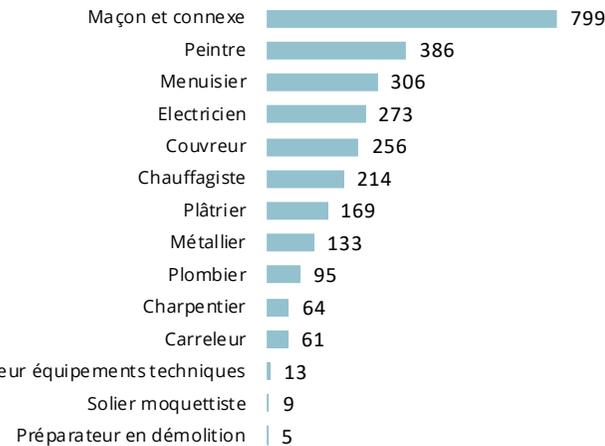


Unité : nombre de salariés - Source : UCF CIBTP au 15 mars 2022 - Traitements Réseau des CERC

Les premiers entrants représentent 15% des salariés entrants de la production et 15% des recrutements des personnels administratifs et commerciaux. Il est de 8% dans les fonctions techniques et encadrement.

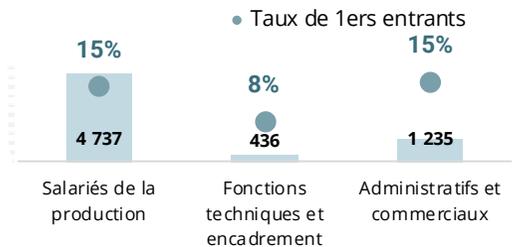
La part des contrats en CDI chez les salariés premiers entrants dans les métiers de la production est de 65% des contrats proposés contre 86% dans les fonctions techniques et d'encadrement et 70% sur les postes administratifs et commerciaux.

RÉPARTITION DES SALARIÉS DE LA PRODUCTION PREMIERS ENTRANTS DANS LE BÂTIMENT EN 2022 SELON LE MÉTIER



Unité : nombre de salariés - Source : UCF CIBTP au 15 mars 2022 - Traitements Réseau des CERC

EFFECTIF SALARIÉS ENTRANT POUR LA PREMIÈRE FOIS DANS LE BÂTIMENT EN 2022



Unité : nombre de salariés - Source : UCF CIBTP au 15 mars 2022 - Traitements Réseau des CERC

Définition

1^{ers} entrants 2022 = nombre de salariés* entrés en 2022 dans une entreprise de BTP n'ayant pas eu d'activité dans le secteur au cours des 10 dernières années ou étant apprentis auparavant.

Taux de 1^{ers} entrants 2022 = nombre de 1^{ers} entrants 2021 rapporté au nombre de salariés* en poste au 15 mars 2022

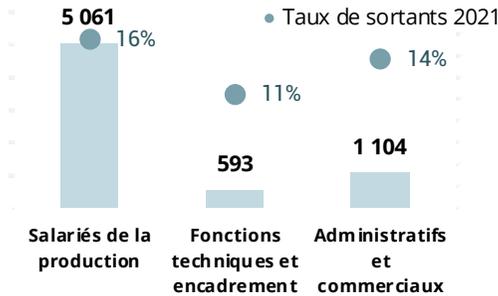
* Hors apprentis

Des taux de sortants disparates selon les métiers

Taux de sortant 2021

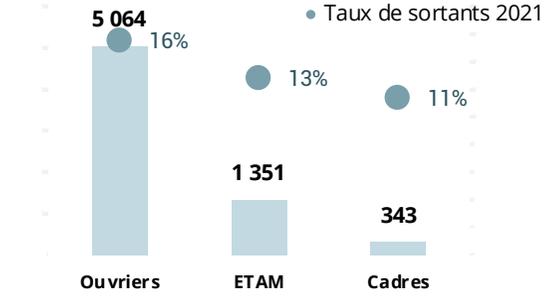


EFFECTIF SALARIÉ SORTANT DU BÂTIMENT EN 2021



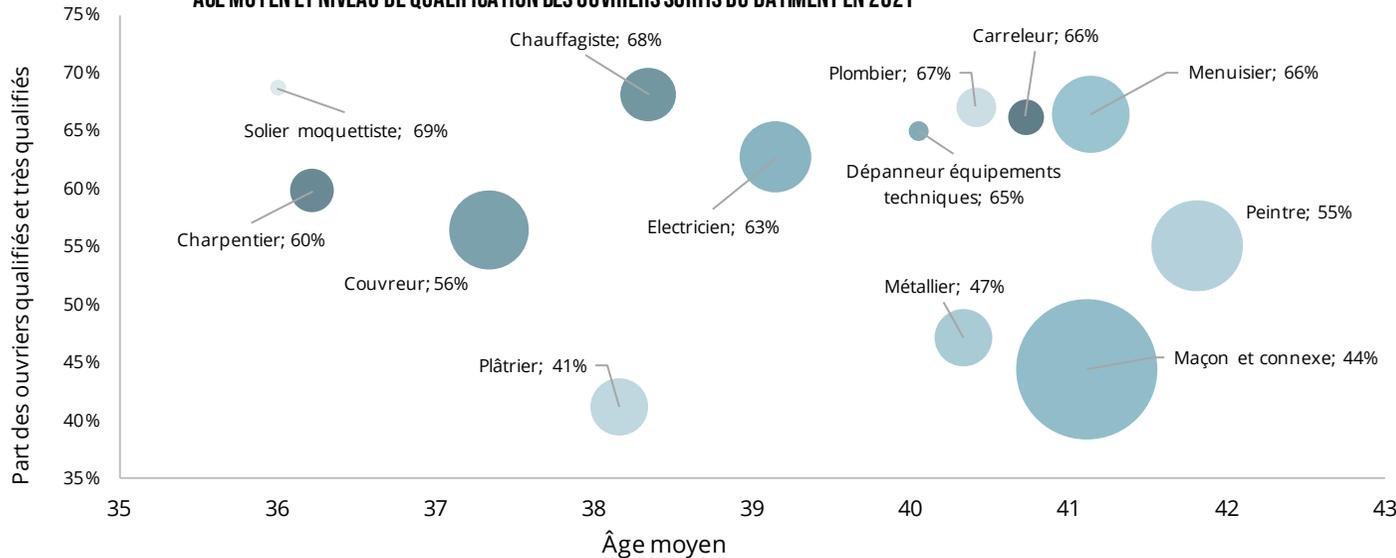
Unité : nombre de salariés - Source : UCF CIBTP au 15 mars 2022 - Traitements Réseau des CERC

EFFECTIF SALARIÉ SORTANT DU BÂTIMENT EN 2021



Unité : nombre de salariés - Source : UCF CIBTP au 15 mars 2022 - Traitements Réseau des CERC

ÂGE MOYEN ET NIVEAU DE QUALIFICATION DES OUVRIERS SORTIS DU BÂTIMENT EN 2021



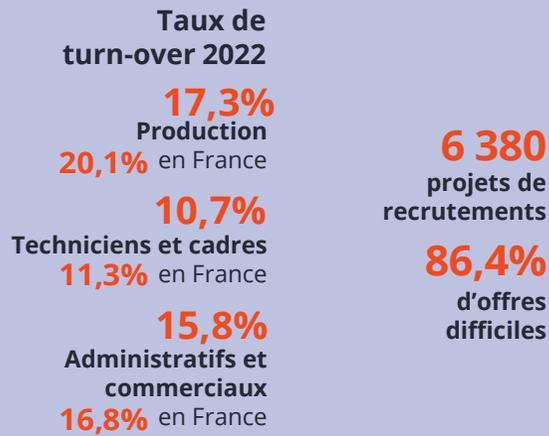
Unité : nombre de salariés - Source : UCF CIBTP au 15 mars 2022 - Traitements Réseau des CERC

Définition

Taux de sortants 2021 = nombre de salariés* sortis en 2021 rapporté au nombre de salariés* en poste au 15 mars 2022

* Hors apprentis

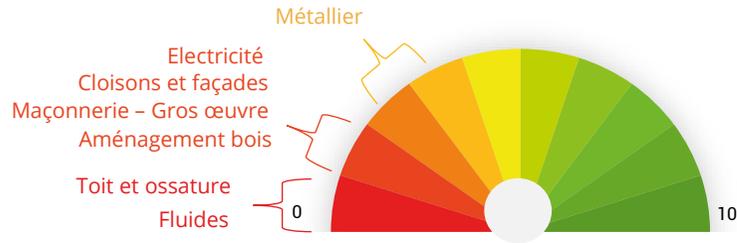
Une évolution du taux de turn-over et des recrutements plus ou moins difficiles selon les corps d'état



PROJETS DE RECRUTEMENT EN 2023

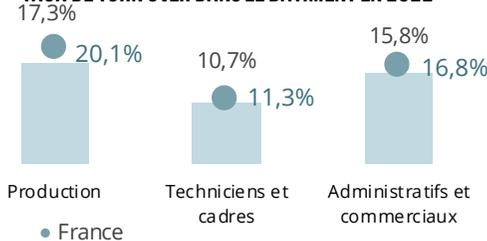
	Projets de recrutement	Difficultés de recrutement	% d'offres difficiles en 2023
Métiers de la maçonnerie-gros œuvre	2 350	1 990	85%
Métiers de la métallerie	230	160	70%
Métiers de l'aménagement bois	740	650	88%
Métiers de l'électricité	870	710	82%
Métiers des cloisons et façades	360	300	83%
Métiers des fluides	690	650	94%
Métiers du toit et ossature	1 140	1 050	92%
Ensemble	6 380	5 510	86%

INDICE DE FLUIDITÉ DE RECRUTEMENT PAR LES ENTREPRISES EN 2023



Unité : % de fluidité de recrutement - Source : BMO Pôle Emploi - Traitements Réseau des CERC

TAUX DE TURN OVER DANS LE BÂTIMENT EN 2022



Source : UCF CIBTP au 15 mars 2022 - Traitements Réseau des CERC

Définitions

Taux de turnover : somme des salariés* entrés en 2022 et des salariés* sortis en 2021 divisée par deux et rapportée au nombre de salariés en poste au 15 mars 2022.

* Hors apprentis

Indice de fluidité de recrutement des entreprises : note attribuée en fonction du taux de recrutements difficiles de l'enquête BMO

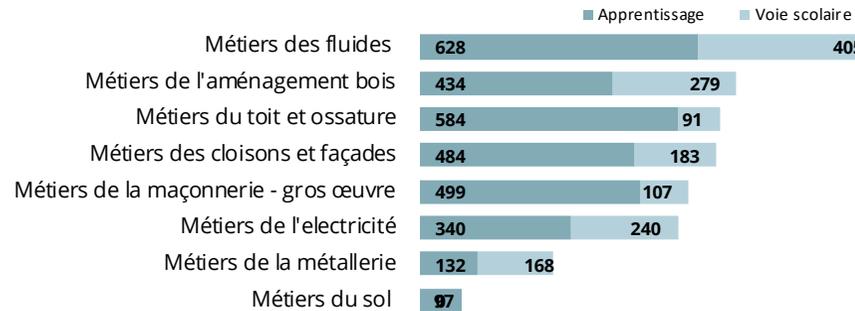
Poids de l'apprentissage très différencié selon les domaines de métiers

Poids de l'apprentissage dans la formation initiale sur les métiers de la production du Bâtiment

68,5%

2021-2022

RÉPARTITION DES JEUNES EN FORMATION INITIALE SELON LE DOMAINE



Définition

Sont comptabilisés les jeunes inscrits dans un établissement scolaire de la région en voie scolaire ou en apprentissage (CFA, lycées, compagnons, ...) dans une formation diplômante à un métier Bâtiment

Unité : apprenants en formation initiale Source : Ministère de l'Éducation nationale - Traitements Réseau des CERC

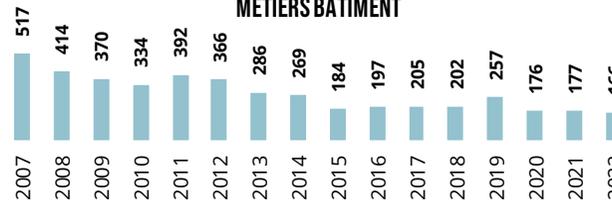
Le recours à la formation continue

Evolution du nombre de contrats de professionnalisation

-6,2% **-67,9%**

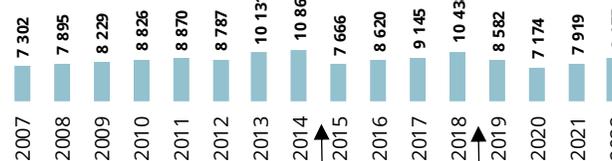
2020-2021 2007-2021

EVOLUTION DU NOMBRE DE CONTRATS DE PROFESSIONNALISATION AUX MÉTIERS BÂTIMENT



Unité : nombre de contrats - Source : ConstructyS - Traitements Réseau des CERC

EVOLUTION DU NOMBRE DE SALARIÉS EN FORMATION CONTINUE DANS LE BÂTIMENT



Réformes de la formation professionnelle du 01/01/2015 et du 01/01/2019 (cf. avertissement ci-contre)

Unité : nombre de stagiaires - Source : ConstructyS - Traitements Réseau des CERC

Définition

Le nombre de stagiaires correspond au nombre de salariés ayant demandé un financement à l'OPCO de la Construction et ayant suivi une formation continue au cours de l'année.

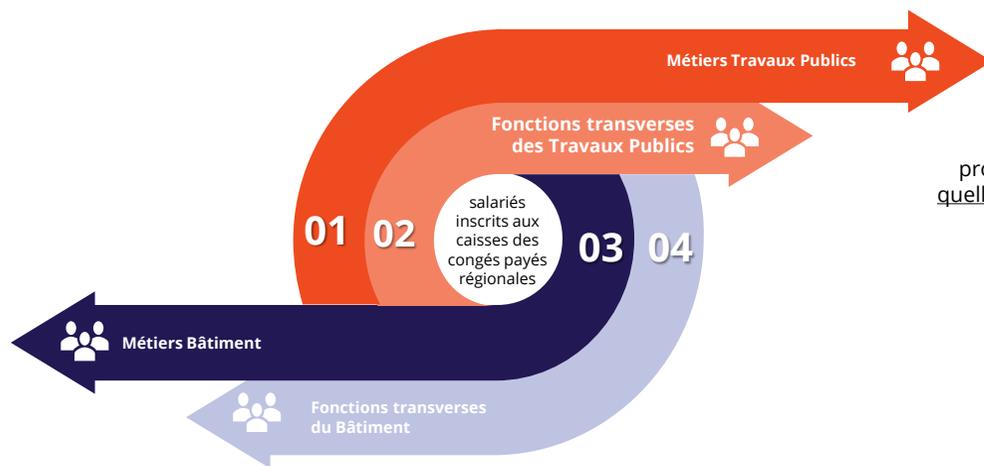
Un salarié ayant suivi deux formations au cours de l'année est comptabilisé deux fois. Ne sont pas pris en compte les demandeurs d'emploi, sauf pour les cas particuliers des stagiaires en POE et en CSP.

Avertissement

Depuis janvier 2019, seules les entreprises de moins de 50 salariés peuvent bénéficier d'un financement de leur plan de développement des compétences par les opérateurs de compétences (OPCO). Les entreprises de 50 salariés et plus doivent, elles, l'autofinancer. Les actions de formations relevant du plan de développement des compétences des entreprises de plus de 50 salariés ne sont donc pas comptabilisées ici.

**BAROMÈTRES PROSPECTIFS
PAR DOMAINE DE MÉTIER
ET FONCTION EN RÉGION**

3



Métiers de production du Bâtiment

Salariés exerçant un métier de production directe orienté Bâtiment quelle que soit l'activité de l'entreprise dans laquelle il exerce.

Métiers de production Travaux Publics

Salariés exerçant un métier de production directe orienté Travaux Publics (incluant les conducteurs d'engins et de véhicules ainsi que les mécaniciens d'engins) quelle que soit l'activité de l'entreprise dans laquelle il exerce.

Fonctions transverses dans une entreprise du Bâtiment

Salariés ayant un métier études & encadrement ou administratif & commercial exerçant dans une entreprise de Bâtiment.

Fonctions transverses dans une entreprise de Travaux Publics

Salariés ayant un métier études & encadrement ou administratif & commercial exerçant dans une entreprise de Travaux Publics.

Répartition des salariés de la production du Bâtiment selon 8 domaines de métier

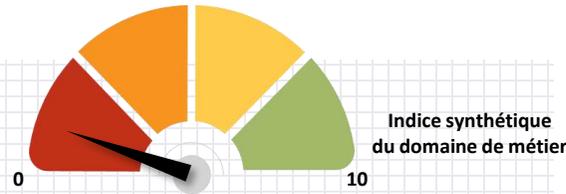
Cette répartition s'appuie sur le métier du salarié

- Maçonnerie - gros œuvre
- Cloisons et façades
- Toit et ossature
- Aménagement bois
- Métallerie
- Électricité
- Fluides
- Sol

Définition

Indice synthétique du domaine de métier : cet indice synthétique a pour vocation d'estimer les pressions à venir sur les recrutements par métier, notamment à l'aune des futurs besoins en emploi et du potentiel actuel de l'appareil de formation. Interprétation : plus le nombre d'individus formés chaque année est adapté aux besoins en emploi, plus l'indicateur est vert.

SYNTHÈSE



- On note une augmentation du nombre de jeunes en année diplômante sur un an (+23 individus). A l'inverse, le nombre de demandeurs d'emploi en formation a diminué (-33%) tout comme celui des salariés en contrats pro. (-44%).
- Compte tenu du **taux de retour à l'emploi** effectif des demandeurs d'emploi, du **taux d'insertion** des jeunes sortis de formation et du taux de leur maintien en emploi dans le secteur, on estime à **moins de 150**, le nombre de nouveaux entrants disponibles sur le marché du travail. Aussi, le besoin annuel en ressources nouvelles ne serait couvert qu'à **41% à minima**.
- Il est donc nécessaire d'orienter la politique professionnelle de manière à améliorer le niveau d'intégration des nouveaux entrants (tutorat, qualité de la formation ...) et valoriser davantage ces métiers, le besoin se faisant croissant dans les années à venir.

FLUX DE SALARIÉS



1 917 SALARIÉS ENTRÉS
1 663 SALARIÉS SORTIS



2 350 projets de recrutements
dont **84,7%** de recrutements difficiles



17,9% de turn-over

Remplacement des salariés sortis du secteur en 5 ans + Création / destruction de postes selon l'évolution de l'activité à horizon 5 ans

348 ressources nouvelles entrantes dans le domaine métier par an

Sources : BMO 2023, UCF CIBTP 2022, estimation CERC – Traitements Réseau des CERC

RESSOURCES DISPONIBLES



8 330 SALARIÉS
2 439 NON SALARIÉS
862 INTÉRIMAIRES



1 839 établissements avec au moins 1 salarié



39,6 ans en moyenne



59,3% d'ouvriers qualifiés ou très qualifiés

2 725 établissements sans salarié

Sources : ACOSS 2022, Non salariés au 18/07/2023, DARES 2022, INSEE-REE 2020, UCF CIBTP 2022 – Traitements Réseau des CERC

APPAREIL DE FORMATION

606 JEUNES EN FORMATION INITIALE DONT :
107 en voie scolaire
499 en apprentissage

291 JEUNES EN ANNÉE DIPLÔMANTE DONT :

79% en niveau 3
21% en niveau 4
0% en niveau 5

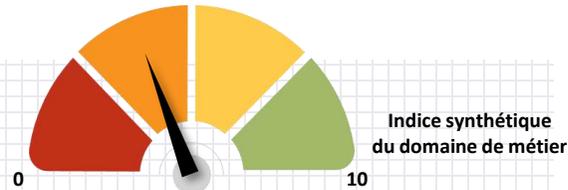


80 demandeurs d'emploi en formation professionnelle continue

23 salariés en contrat de professionnalisation

Sources : DARES 2022, Ministère de l'éducation nationale 2022-2023, OPCO de la Construction 2022 – Traitements Réseau des CERC

SYNTHÈSE



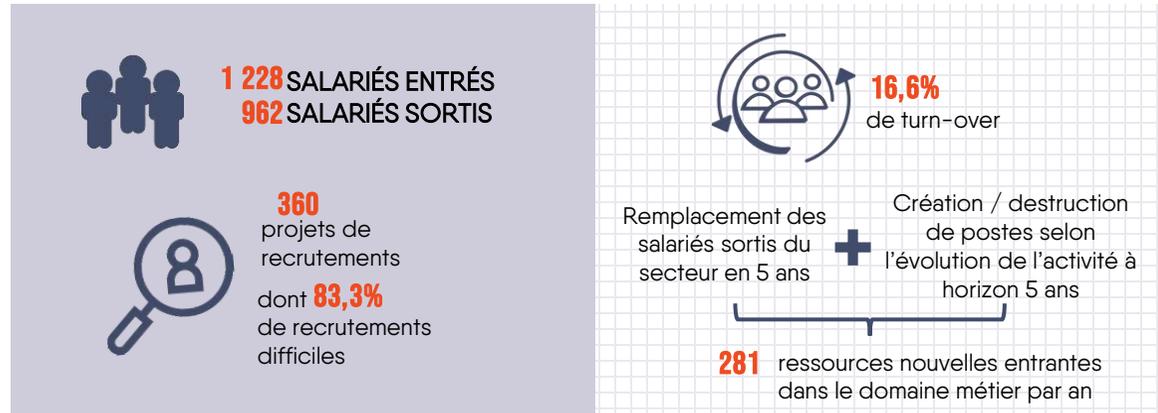
- Compte tenu du **taux de retour à l'emploi** des demandeurs d'emploi, du **taux d'insertion** des jeunes en formation et de leur maintien en emploi dans le secteur, on estime à **220 le nombre de sortants formés** sur le marché du travail. Le besoin annuel en ressources nouvelles (en plâtrerie et en peinture-finition notamment) ne serait donc **pas totalement couvert**.
- Avec une légère baisse du nombre de jeunes en formation initiale sur un an, la **politique professionnelle devrait s'orienter sur l'amélioration du niveau d'intégration des nouveaux entrants** (qualité de la formation notamment continue, tutorat...).
- Egalement, l'augmentation du nombre de contrat de professionnalisation est à privilégier.

RESSOURCES DISPONIBLES



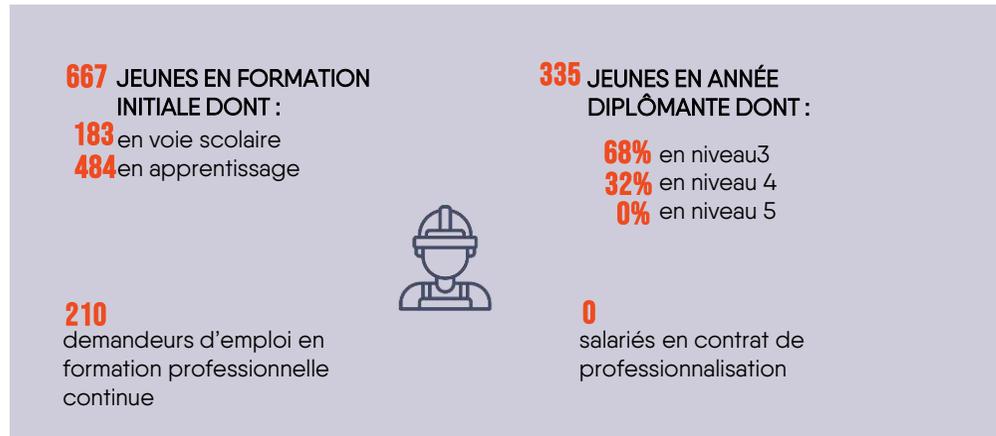
Sources : ACOSS 2022, Non salariés au 18/07/2023, DARES 2022, INSEE-REE 2020, UCF CIBTP 2022 - Traitements Réseau des CERC

FLUX DE SALARIÉS



Sources : BMO 2023, UCF CIBTP 2022, estimation CERC - Traitements Réseau des CERC

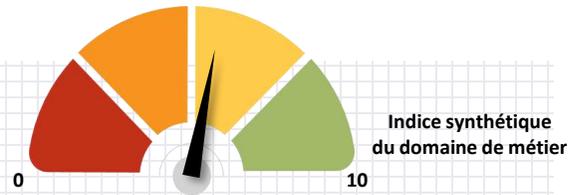
APPAREIL DE FORMATION



Sources : DARES 2022, Ministère de l'éducation nationale 2022-2023, OPCO de la Construction 2022 - Traitements Réseau des CERC

Note : les métiers des cloisons et façades incluent les peintres, les plâtriers ainsi que les storistes.

SYNTHÈSE



- On estime que **70%** du besoin en ressources nouvelles concerne le **métier de couverture*** et que celui-ci va s'intensifier sur les prochaines années.
- En prenant en compte le **taux de retour à l'emploi** des demandeurs d'emploi et le **taux d'insertion** des jeunes en formation et leur maintien en emploi dans le secteur, le **besoin serait quasiment couvert** sur le groupe métier.
- Aussi il reste **primordial de poursuivre la valorisation des métiers de la couverture**, compte tenu du besoin constaté à l'heure actuelle, de manière à améliorer le taux d'intégration des nouveaux entrants de façon durable.

*Source : Enquête CERC CVdL 2022

RESSOURCES DISPONIBLES



Sources : ACOSS 2022, Non salariés au 18/07/2023, DARES 2022, INSEE-REE 2020, UCF CIBTP 2022 - Traitements Réseau des CERC

FLUX DE SALARIÉS



750 SALARIÉS ENTRÉS
686 SALARIÉS SORTIS



1 140 projets de recrutements dont **92,1%** de recrutements difficiles



13,9% de turn-over

Remplacement des salariés sortis du secteur en 5 ans + Création / destruction de postes selon l'évolution de l'activité à horizon 5 ans

137 ressources nouvelles entrantes dans le domaine métier par an

Sources : BMO 2023, UCF CIBTP 2022, estimation CERC - Traitements Réseau des CERC

APPAREIL DE FORMATION

675 JEUNES EN FORMATION INITIALE DONT :
91 en voie scolaire
584 en apprentissage

324 JEUNES EN ANNÉE DIPLÔMANTE DONT :

77% en niveau 3
19% en niveau 4
5% en niveau 5

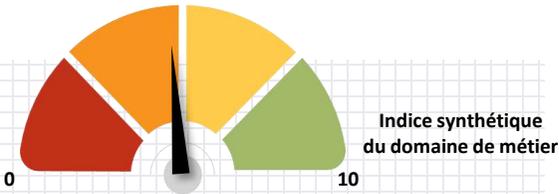
40 demandeurs d'emploi en formation professionnelle continue



36 salariés en contrat de professionnalisation

Sources : DARES 2022, Ministère de l'éducation nationale 2022-2023, OPCO de la Construction 2022 - Traitements Réseau des CERC

SYNTHÈSE



- On estime que **60% environ** du besoin en ressources nouvelles concerne le métier de menuiserie-pose*. Sur un an, on enregistre une réduction du nombre de demandeurs d'emploi en formation (-38%) et des salariés en contrats de professionnalisation (-62%). A l'inverse le nombre de jeunes en année diplômante augmente de 77 unités sur un an.
- Une fois pris en compte le **taux de retour à l'emploi** des demandeurs d'emploi et le **taux d'insertion** des jeunes en formation et leur maintien en emploi dans le secteur, le **besoin serait couvert à 87% environ** sur le groupe métier.
- Il conviendrait donc de **maintenir à minima le nombre de jeunes en en formation initiale** et d'**accroître le nombre de contrat de professionnalisation**.

*Source : Enquête CERC CVdL 2022

RESSOURCES DISPONIBLES



3 807 SALARIÉS
1 767 NON SALARIÉS
411 INTÉRIMAIRES



901 établissements avec au moins 1 salarié



38,7 ans en moyenne



69,8% d'ouvriers qualifiés ou très qualifiés

1 624 établissements sans salarié

Sources : ACOSS 2022, Non salariés au 18/07/2023, DARES 2022, INSEE-REE 2020, UCF CIBTP 2022 - Traitements Réseau des CERC

FLUX DE SALARIÉS



718 SALARIÉS ENTRÉS
508 SALARIÉS SORTIS



740 projets de recrutements dont **87,8%** de recrutements difficiles



13,7% de turn-over

Remplacement des salariés sortis du secteur en 5 ans + Création / destruction de postes selon l'évolution de l'activité à horizon 5 ans

159 ressources nouvelles entrantes dans le domaine métier par an

Sources : BMO 2023, UCF CIBTP 2022, estimation CERC - Traitements Réseau des CERC

APPAREIL DE FORMATION

713 JEUNES EN FORMATION INITIALE DONT :
279 en voie scolaire
434 en apprentissage

382 JEUNES EN ANNÉE DIPLÔMANTE DONT :

62% en niveau 3
38% en niveau 4
0% en niveau 5

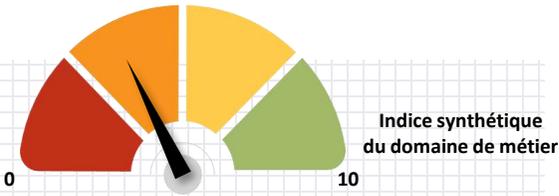


50 demandeurs d'emploi en formation professionnelle continue

8 salariés en contrat de professionnalisation

Sources : DARES 2022, Ministère de l'éducation nationale 2022-2023, OPCO de la Construction 2022 - Traitements Réseau des CERC

SYNTHÈSE



- Compte tenu du **taux de retour à l'emploi** des demandeurs d'emploi, du **taux d'insertion** des jeunes en formation et de leur maintien en emploi dans le secteur, on estime à **environ 50**, le nombre de nouveaux entrants disponibles sur le marché du travail. Aussi, le besoin annuel en ressources nouvelles n'est couvert qu'à **70%**.
- Avec une légère baisse du nombre de jeunes en année diplômante (-15%), il est essentiel d'**améliorer l'appareil de formation** de manière à garantir un niveau d'intégration en cohérence par rapport aux besoins des entreprises.

FLUX DE SALARIÉS



271 SALARIÉS ENTRÉS
271 SALARIÉS SORTIS



230 projets de recrutements dont **69,6%** de recrutements difficiles



17,0% de turn-over

Remplacement des salariés sortis du secteur en 5 ans + Création / destruction de postes selon l'évolution de l'activité à horizon 5 ans

70 ressources nouvelles entrantes dans le domaine métier par an

Sources : BMO 2023, UCF CIBTP 2022, estimation CERC - Traitements Réseau des CERC

RESSOURCES DISPONIBLES



1 328 SALARIÉS
407 NON SALARIÉS
143 INTÉRIMAIRES



321 établissements avec au moins 1 salarié



40,4 ans en moyenne



63,1% d'ouvriers qualifiés ou très qualifiés

361 établissements sans salarié

Sources : ACOSS 2022, Non salariés au 18/07/2023, DARES 2022, INSEE-REE 2020, UCF CIBTP 2022 - Traitements Réseau des CERC

APPAREIL DE FORMATION

300 JEUNES EN FORMATION INITIALE DONT :
168 en voie scolaire
132 en apprentissage



20 demandeurs d'emploi en formation professionnelle continue

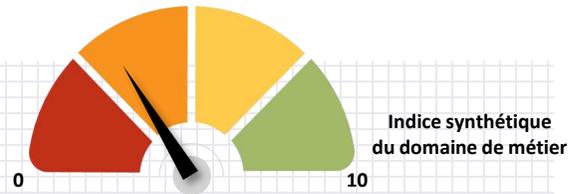
125 JEUNES EN ANNÉE DIPLÔMANTE DONT :

66% en niveau 3
34% en niveau 4
0% en niveau 5

6 salariés en contrat de professionnalisation

Sources : DARES 2022, Ministère de l'éducation nationale 2022-2023, OPCO de la Construction 2022 - Traitements Réseau des CERC

SYNTHÈSE



- Compte tenu du **taux de retour à l'emploi** des demandeurs d'emploi et du **taux d'insertion** des jeunes en formation et de leur maintien en emploi dans le secteur, on estime à **80 environ**, le nombre de sortants formés sur le marché du travail (soit une couverture de seulement **60% du besoin**).
- Malgré une belle progression de l'appareil de formation et notamment du nombre de jeunes en année diplômante (+40 unités vs 2021) dans ce domaine métier, il semble nécessaire d'**améliorer le niveau d'intégration des nouveaux entrants** (qualité de la formation notamment continue, tutorat...).

FLUX DE SALARIÉS



568 SALARIÉS ENTRÉS
446 SALARIÉS SORTIS



870 projets de recrutements
dont **81,6%** de recrutements difficiles



14,6% de turn-over

Remplacement des salariés sortis du secteur en 5 ans + Création / destruction de postes selon l'évolution de l'activité à horizon 5 ans

134 ressources nouvelles entrantes dans le domaine métier par an

Sources : BMO 2023, UCF CIBTP 2022, estimation CERC - Traitements Réseau des CERC

RESSOURCES DISPONIBLES



2 979 SALARIÉS
2 276 NON SALARIÉS
321 INTÉRIMAIRES



1 016 établissements avec au moins 1 salarié



37,8 ans en moyenne



68,1% d'ouvriers qualifiés ou très qualifiés

1 979 établissements sans salarié

Sources : ACOSS 2022, Non salariés au 18/07/2023, DARES 2022, INSEE-REE 2020, UCF CIBTP 2022 - Traitements Réseau des CERC

APPAREIL DE FORMATION

580 JEUNES EN FORMATION INITIALE DONT :
240 en voie scolaire
340 en apprentissage



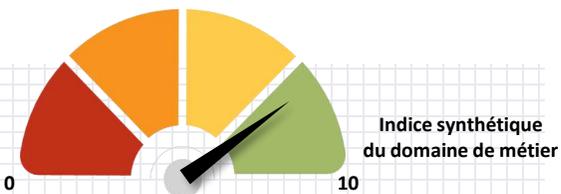
NC demandeurs d'emploi en formation professionnelle continue

288 JEUNES EN ANNÉE DIPLÔMANTE DONT :
74% en niveau 3
10% en niveau 4
16% en niveau 5

6 salariés en contrat de professionnalisation

Sources : DARES 2022, Ministère de l'éducation nationale 2022-2023, OPCO de la Construction 2022 - Traitements Réseau des CERC

SYNTHÈSE



- Hausse sur un an du nombre de jeunes en année diplômante (+6%) et du nombre de contrat de professionnalisation (+50%).
- Compte tenu du **taux de retour à l'emploi** des demandeurs d'emploi et du **taux d'insertion** des jeunes en formation et de leur maintien en emploi dans le secteur, on obtiendrait **un peu plus de 130** sortants formés sur le marché du travail ce qui pourrait a priori couvrir le besoin annuel.
- Il conviendrait donc de **maintenir à minima les effectifs** dans la formation initiale et de poursuivre la valorisation de ces métiers.

FLUX DE SALARIÉS



632 SALARIÉS ENTRÉS
383 SALARIÉS SORTIS



690 projets de recrutements
dont **94,2%** de recrutements difficiles



14,6% de turn-over

Remplacement des salariés sortis du secteur en 5 ans + Création / destruction de postes selon l'évolution de l'activité à horizon 5 ans

89 ressources nouvelles entrantes dans le domaine métier par an

Sources : BMO 2023, UCF CIBTP 2022, estimation CERC – Traitements Réseau des CERC

RESSOURCES DISPONIBLES



3 005 SALARIÉS
1 811 NON SALARIÉS
324 INTÉRIMAIRES



1 123 établissements avec au moins 1 salarié



36,2 ans en moyenne



69,1% d'ouvriers qualifiés ou très qualifiés

1 719 établissements sans salarié

Sources : ACOSS 2022, Non salariés au 18/07/2023, DARES 2022, INSEE-REE 2020, UCF CIBTP 2022 – Traitements Réseau des CERC

APPAREIL DE FORMATION

1 033 JEUNES EN FORMATION INITIALE DONT :
405 en voie scolaire
628 en apprentissage

457 JEUNES EN ANNÉE DIPLÔMANTE DONT :

65% en niveau 3
31% en niveau 4
5% en niveau 5

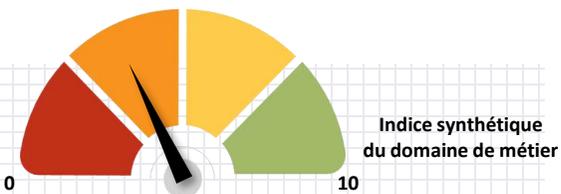


NC demandeurs d'emploi en formation professionnelle continue

21 salariés en contrat de professionnalisation

Sources : DARES 2022, Ministère de l'éducation nationale 2022-2023, OPCO de la Construction 2022 – Traitements Réseau des CERC

SYNTHÈSE



- On estime que **70%** environ du besoin en ressources nouvelles concerne le métier de Carreleur*.
- Une fois pris en compte le **taux de retour à l'emploi** des demandeurs d'emploi et le **taux d'insertion** des jeunes en formation et leur maintien en emploi dans le secteur, le **besoin serait couvert à 65% environ** sur le groupe métier.
- En effet, on observe sur un an une diminution du nombre de jeunes en formation initiale notamment en année diplômante (-14%). Il conviendrait donc d'augmenter **ces effectifs en particulier en voie scolaire et de favoriser les contrats de professionnalisation** de manière à garantir une couverture des besoins annuels.

*Source : Enquête CERC CVdL 2022

RESSOURCES DISPONIBLES



852 SALARIÉS
661 NON SALARIÉS
92 INTÉRIMAIRES



247
établissements avec au moins 1 salarié



38,3 ans en moyenne



70,8% d'ouvriers qualifiés ou très qualifiés

586
établissements sans salarié

Sources : ACOSS 2022, Non salariés au 18/07/2023, DARES 2022, INSEE-REE 2020, UCF CIBTP 2022 - Traitements Réseau des CERC

FLUX DE SALARIÉS



161 SALARIÉS ENTRÉS
141 SALARIÉS SORTIS



75* projets de recrutements à minima sur un an (55 carreleurs, 20 Solliers-moquettes)



14,7% de turn-over

Remplacement des salariés sortis du secteur en 5 ans + Création / destruction de postes selon l'évolution de l'activité à horizon 5 ans

40 ressources nouvelles entrantes dans le domaine métier par an

*Source : Enquête CERC CVdL 2022

APPAREIL DE FORMATION

97 JEUNES EN FORMATION INITIALE DONT :
0 en voie scolaire
97 en apprentissage

49 JEUNES EN ANNÉE DIPLÔMANTE DONT :

86% en niveau 3
14% en niveau 4
0% en niveau 5



20 demandeurs d'emploi en formation professionnelle continue

1 salariés en contrat de professionnalisation

Sources : DARES 2022, Ministère de l'éducation nationale 2022-2023, OPCO de la Construction 2022 - Traitements Réseau des CERC

1. Niveau de qualification

L'indicateur du niveau de qualification s'appuie sur le niveau, la position et le coefficient hiérarchique des ouvriers :

- ▶ Ouvriers peu qualifiés : Coefficients conventions collectives Bâtiment (150-170) ; TP (100-110)
- ▶ Ouvriers qualifiés : Coefficients conventions collectives Bâtiment (185-210) ; TP (125-140)
- ▶ Ouvriers très qualifiés : Coefficients conventions collectives Bâtiment (230-270) ; TP (165-180)

2. Stagiaires

Le nombre de stagiaires correspond au nombre de salariés ayant demandé un financement à l'Opco de la Construction et ayant suivi une formation continue au cours de l'année.

Un salarié ayant suivi deux formations au cours de l'année est comptabilisé deux fois. Ne sont pas pris en compte les demandeurs d'emploi, sauf pour les cas particuliers des stagiaires en POE et en CSP.

3. Niveaux de diplômes

Les niveaux de diplôme sont les suivants :

- ▶ Niveau III : CAP, BEP, ...
- ▶ Niveau IV : BAC PRO, BP, BTN, ...
- ▶ Niveau V : BTS, ...

NB : Les niveaux de diplômes écrits en chiffres latins et en chiffres romains correspondent à deux nomenclatures différentes : chiffre latins = « nouvelle » nomenclature ; chiffres romains = « ancienne » nomenclature.

Pour aller plus loin :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F199>

4. Jeunes en formation initiale

Sont comptabilisés les jeunes inscrits dans un établissement scolaire de la région en voie scolaire ou en apprentissage (CFA, lycées, compagnons, ...) dans une formation diplômante à un métier du BTP (formations allant du CAP au BTS inclus) quelle que soit l'année de formation

5. Apprentissage (source OPCO de la Construction)

Sont comptabilisés ici les contrats d'apprentissage en cours au 31 décembre 2022 dans une entreprise de BTP dont l'organisme de formation est dans la région et ce quel que soit le métier préparé (métier de production Bâtiment ou Travaux Publics, assistant(e) de direction, marketing, comptabilité, etc.) ou le niveau (du CAP jusqu'au niveau ingénieur)

6. Entrant/sortant

- ▶ **Entrants** : indicateur de « recrutements » des entreprises. Il s'agit des salariés entrés dans une entreprise du secteur l'année en cours et ayant eu éventuellement un emploi au préalable dans une autre entreprise (du BTP ou non). Cet indicateur comprend donc les salariés mobiles (sous-entendu venant d'une autre entreprise de BTP). **Chaque entrant n'est compté qu'une fois même si ce dernier est entré/sorti plusieurs fois au cours de l'année.**
- ▶ **Taux d'entrants** : nombre d'entrants rapporté au nombre de salariés en postes au 15 mars.
- ▶ **Sortants** : il s'agit des salariés sortis d'une entreprise du secteur, l'année en cours, dans le cadre d'un changement d'entreprises (sortie non définitive), d'un départ à la retraite, d'une sortie hors du secteur ou hors de la région. **Chaque sortant n'est compté qu'une fois même si ce dernier est entré/sorti plusieurs fois au cours de l'année.**
- ▶ **Taux de sortants** : nombre de sortants rapporté au nombre de salariés en poste au 15 mars.

Concernant les méthodes de calcul exactes, ceci nous donne pour 2022 :

Nombre de NIR complets et distincts, non-apprentis dont le montant du salaire total brut déclaré par l'employeur à la caisse CI-BTP est strictement positif :

- ▶ Entrants : sur l'exercice 2022 et soit absent de l'exercice 2021, soit présent sur l'exercice 2021 en tant qu'apprenti
- ▶ Sortants : sur l'exercice 2021 et absent de l'exercice 2022
- ▶ Stock : sur l'exercice 2022 et présent au 15 mars 2022.

Éléments de méthode utiles pour l'interprétation

1. Données URSSAF/UCF

Source URSSAF : nombre de postes salariés des établissements ayant un code APE relevant du Bâtiment implantés dans la région au 31/12/2022

Source UCF : Production : salariés ayant un métier de production Bâtiment quelle que soit l'entreprise BTP ressortissante de la caisse de congés payés

Techniciens et cadres : salariés ayant un métier technicien et cadre dans une entreprise du Bâtiment ressortissante de la caisse de congés payés

Administratif et commercial : salariés ayant un métier relevant de l'administratif et commercial dans une entreprise du Bâtiment ressortissante de la caisse de congés payés

Par ailleurs, les salariés sont comptabilisés dans leur département de domiciliation pour la source UCF.

2. Analyses métiers et regroupement métiers

Des regroupements de métiers ont été faits dans les fiches métier. En dehors de cette partie, les analyses utilisent les métiers sans regroupement.

Détails des regroupements Bâtiment :

- Métiers de la Maçonnerie / Gros Œuvre : Maçon et connexe, Préparateur en démolition
- Métiers de la Métallerie : Charpentier métallique, Métallier, Monteur poseur techniverrier, Serrurier
- Métiers de l'Aménagement Bois : Agenceur, Menuisier
- Métiers de l'Électricité : Dépanneur équipements techniques, Électricien
- Métiers des Cloisons et Façades : Peintre, Plâtrier, Storiste
- Métiers des Fluides : Chauffagiste, Plombier
- Métiers du Sol : Carreleur, Solier moquettiste
- Métiers du Toit et Ossature : Charpentier, Couvreur

3. Indice synthétique du domaine de métier

Cet indice synthétique a pour vocation d'estimer les pressions à venir sur les recrutements par métier, notamment à l'aune des futurs besoins en emploi et du potentiel actuel de l'appareil de formation.

Interprétation : plus le nombre d'individus formés chaque année est adapté aux besoins en emploi, plus l'indicateur est vert.

4. Potentiel de sortants formés sur le marché du travail

Les données liées à l'apprentissage et aux contrats pro dans la partie « Appareil de formation » de la fiche métier, sont des données transmises par les centres de formation.

Les contrats pros sont inclus dans le « potentiel de sortants formés » car il s'agit de ressources qui ont suivi une formation et sont donc désormais formés.

5. Niveau de diplôme

Le métier Technique / d'encadrement BTP regroupe les formations études, encadrement de chantier et géomètre topographe. Pour ces 3 types de formations, on retrouve des niveaux III (BTS...) et IV (BAC PRO...). De manière similaire, on trouve des formations correspondant aux différents métiers production Bâtiment ou Travaux Publics niveau III (BTS...), IV (BAC PRO...) et V (CAP...).

6. DEFM

Les données demandeurs d'emploi correspondent aux demandeurs d'emploi en catégorie ABC domiciliés dans la région à fin 2022 et déclarant chercher comme métier principal un emploi de production Bâtiment ou d'encadrement B&TP.

AVEC LE CONCOURS...

DES MEMBRES ET PARTENAIRES DE LA CERC



DES MEMBRES DU GIE RÉSEAU DES CERC



DE L'OBSERVATOIRE DES MÉTIERS DU BTP



CERC Centre-Val de Loire
 BP 22216 – 45162 OLIVET Cedex
 02-36-17-46-11 | cerbtptcentre@gmail.com
 www.cerc-centrevaldeloire.fr
 www.linkedin.com/company/cerc-cvdl